

Reflets

LE JOURNAL D'INFORMATION DES VERSONNAIS



Nous vous informons que ce journal municipal est imprimé sur papier FSC (pâte à papier issue de forêts gérées durablement) d'un coût inférieur à celui des autres papiers - y compris recyclés-. L'encre utilisée est végétale, et la quadrichromie est moins onéreuse que la bichromie. Le fait du papier glacé ou mat ne change rien au coût ! Votre municipalité est soucieuse de l'environnement et garante de la meilleure utilisation des deniers publics.

3

Edito

4

Actions municipales

- SUR LES MURS DE VERSON, J'ÉCRIS TON NOM...
- EDUCATION : LES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE 2014
- SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT D'AVENIR À LA MAIRIE DE VERSON
- CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
- TRAVAUX RUES DE LA GARE ET VALOIS
- SITE INTERNET DE LA VILLE
- ECOQUARTIER
- TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES AU 1^{ER} JUILLET 2014
- BUDGET 2014
- FÊTE DE LA SAINT GERMAIN
- DEPART EN RETRAITE DE M. CLAUDE LE BOURGEOIS
- TROC PLANTES
- PETIT SQUARE DU PONT JALON
- ESPACES VERTS

11

Conseil municipal

12

Jeunesse

- ECOLE MATERNELLE FRANCOISE DOLTO
- ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO
- COLLÈGE JACQUES PRÉVERT
- PARENTS A VERSON
- CENTRE DE LOISIRS ET ANIME TES VACANCES

17

DOSSIER

- LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

21

Espace Senghor

- L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE
- RETOUR SUR LA DEUXIÈME PARTIE DE SAISON CULTURELLE

24

Vie associative

33

Etat Civil

34

Formalités administratives

35

Point de vue

Directeur de la publication : Michel Marie
Adjointe au maire chargée de la publication : Marie-Hélène Brioul
Chargée de communication : Julie Thomas
Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.
Site internet : www.ville-verson.fr - Courriel : mairie@ville-verson.fr
Crédit photos : mairie de Verson
Imprimerie Caen Repro : 02 31 95 27 66



édito

Chers concitoyens,

Le 23 mars dernier, vous avez adressé un message de confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire et je vous en remercie. Le temps des élections passé, je reste à nouveau le maire de tous les habitants de notre cité.

Le nouveau conseil municipal est installé, il travaille. Les nouveaux élus découvrent le rythme de la vie municipale, les commissions, les projets engagés.

Nous entrons dans la période de mise en œuvre du budget 2014. Ce budget avait été préparé en prenant en compte les baisses de dotation de l'état, l'anticipation sur les nouvelles relations financières entre la commune et la communauté d'agglomération Caen la mer, le futur pacte financier...

Vous l'avez compris, nous sommes prudents et souhaitons mettre en application nos engagements progressivement pour préserver notre patrimoine, valoriser notre territoire, bâtir une ville attractive, conserver une ville calme et sereine.

Notre programme est ambitieux et nous aurons besoin de tous pour le mettre en œuvre. Au-delà des clivages partisans et des inimitiés, c'est aujourd'hui dans l'union que nous construisons notre présent et préparons notre avenir pour le bien de tous.

Michel MARIE, maire de Verson



actions municipales

SUR LES MURS DE VERSON, J'ÉCRIS TON NOM...

Marie-Hélène Briou, adjointe au maire chargée de la culture et de la communication



En juin à Verson, plusieurs manifestations ont mis à l'honneur le 70^e anniversaire du Débarquement en Normandie.

Exposition "Vivre pour des idées" :

Lors de la fête de la St Germain, les versonnais étaient invités à découvrir cette très belle exposition de photographies d'hier et d'aujourd'hui, réalisée par Chansons sans frontières et Joël Robine, grand reporter de guerre. Elle a trouvé un écrin idéal dans le parc de la mairie.

La participation de la conteuse Marie Lemoine :

Depuis quelques mois, la conteuse Marie Lemoine collecte les témoignages de versonnais sur la Seconde Guerre Mondiale. Elle les a valorisés lors d'une lecture musicale à l'Espace Senghor début juin, accompagnée à l'accordéon par Olivier Riquart.



Exposition « Mémoires de guerre » :

Cette exposition a été réalisée grâce aux précieuses contributions des versonnais dans le cadre du projet « Ensemble racontons Verson ». Elle rassemblait témoignages, objets et photographies, documents... que plusieurs versonnais nous ont confiés. Des « trésors » de famille sortis du grenier pour l'occasion, qui ont parlé aux jeunes générations qui ne tarissent pas d'interrogations.

Suite au succès des lectures musicales de Marie Lemoine début juin, nous vous proposons de nouvelles dates :
LES 13 ET 14 SEPTEMBRE.
Renseignements au 02 31 26 44 80.

actions municipales

EDUCATION :

LES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE 2014

Nathalie Donatin, adjointe au maire chargée de l'Éducation et de l'Enfance



La nouveauté de la rentrée 2013 a été la mise en place des nouveaux rythmes scolaires dans nos deux écoles. Nous avons fait figure de précurseurs comme quelques autres communes de l'agglomération de Caen. Sur l'année scolaire 2013-2014, 95 % des écoliers ont participé aux activités périscolaires qui sont intégralement financées par la commune. Leur mise en place a été l'occasion d'une réflexion collective dès janvier 2013. Ce travail de concertation s'est poursuivi pendant toute l'année scolaire 2013-2014. Les moments forts ont été les conseils d'écoles et les comités de pilotage qui nous ont permis de faire le point avec les enseignants, les parents, les élus et la Ligue de l'enseignement. A ces occasions, nous avons souligné des réussites et des insuffisances. Ensemble, nous avons réfléchi aux solutions les plus appropriées pour améliorer notre organisation. En septembre 2014, nous proposerons quelques modifications. Celles-ci ont été validées par les représentants des parents d'élèves et les enseignants lors des deux derniers conseils d'école maternelle et primaire.

A l'école maternelle, nous avons rapidement constaté que le choix de placer le temps périscolaire de 15 h 30 à 16 h 30 n'était pas la solution la plus adaptée. L'après-midi, les enseignants n'avaient plus de temps de travail avec leurs élèves les

jeunes qui, en grande partie, se levaient de la sieste seulement à l'heure des activités périscolaires. Par ailleurs, parents comme enseignants regrettaient le manque de contact entre eux, puisqu'à 16 h 30, les ATSEM avaient la charge de confier les élèves à leurs parents. Au premier conseil d'école, parents, enseignants, élus, ATSEM étaient tous d'accord pour revenir sur cette organisation. Il s'est alors imposé à nous un autre schéma que nous n'avions pas souhaité mettre en place l'an dernier par crainte de créer un décalage entre les deux écoles.

A la rentrée 2014, les élèves de Françoise Dolto auront classe le matin de 8 h 30 à 11 h 30. La pause méridienne durera deux heures pour permettre aux enfants de déjeuner tranquillement au premier comme au second service. Les petites et moyennes sections enchaîneront sur une sieste pour ceux qui en ont besoin. Les grandes sections et probablement une partie des moyens bénéficieront d'activités périscolaires entre 13 h 30 et 14 h 15. A 14 h 15, les enseignants reprendront la main, ce qui ne veut en aucun cas dire qu'on réveillera les enfants qui dorment. Ils continueront leur sieste et rejoindront leurs enseignants dès leur réveil. A 16 h 30, les enseignants seront présents pour accueillir les parents qui viennent chercher leurs enfants.

A l'école Victor Hugo, l'organisation s'est révélée adaptée à l'âge des élèves. Terminer la journée de travail par une heure d'activités périscolaires était une bonne solution. Elle a permis aux parents qui le désiraient de venir récupérer leurs enfants à 15 h 30. Le seul point faible résidait dans le manque de temps (1 heure) pour rejoindre les installations sportives (gymnase, salle Coubertin...). C'est pourquoi, nous avons proposé des aménagements pour 2014. Le matin, les élèves auront classe de 8 h 30 à 11 h 45. La pause méridienne est réduite à 1 h 30. Les élèves reprendront la classe à 13 h 15 jusqu'à 15 h 15. A cette heure, ils seront pris en charge par les animateurs pour une récréation d'un quart d'heure. A 15 h 30, les activités périscolaires débuteront. Ceux qui devront se rendre aux salles de sport partiront dès 15 h 15. Ce système permet de gagner 15 mn qui est le temps nécessaire pour faire le trajet. Il ménage à tous un moment de détente pour décompresser de l'école avant d'enchaîner sur le temps périscolaire.

Les deux écoles ne fonctionneront plus aux mêmes horaires sur le temps de midi. Cependant les rares parents qui récupèrent leurs enfants sur deux écoles pour manger devraient pouvoir s'y retrouver. Les portes de l'école maternelle s'ouvriront à 11 h 30 et non plus à 11 h 20. Ils seront à l'heure pour la sortie de 11 h 45 à Victor Hugo. A 13 h 15, ils raccompagneront d'abord les enfants de l'école élémentaire. Les portes de l'école maternelle s'ouvriront à 13 h 20 pour ceux qui reviennent l'après-midi. En fonction de leur âge, les élèves de maternelle seront conduits à la sieste ou en activité périscolaire.

Nous avons conscience que pour chacun, ces changements vont demander un temps d'adaptation. Si nous avons décidé de nouvelles modifications, c'est que nous sommes persuadés qu'elles sont nécessaires à un meilleur fonctionnement. Comme cette année, nous continuerons à travailler en collaboration avec toute l'équipe éducative pour évaluer notre nouveau système. Une telle réforme ne peut s'appliquer d'un seul coup de baguette magique.

actions municipales

SIGNATURE DU PREMIER CONTRAT D'AVENIR À LA MAIRIE DE VERSON

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti



Guy Lefebvre, adjoint au maire ; Tony Larue, nouvel agent ; Mme Alix de la Mission Locale ; Michel Marie, maire et Dominique Aublet, responsable du secteur bâtiment

Devant la croissance des diverses missions des services techniques communaux, il est apparu opportun de s'orienter vers la création d'un emploi d'avenir et de profiter des conditions favorables pour un tel recrutement. Michel Marie, maire, en compagnie de M. Guy Lefebvre, adjoint au maire et de Mme Alix de la mission locale, a donc signé le premier contrat d'emploi d'avenir de la ville de Verson. Tony Larue, 25 ans, a intégré les services techniques le 1^{er} mars 2014, pour une durée de 3 ans, à temps complet, avec pour mission l'entretien des bâtiments et

la logistique des fêtes et cérémonies. Cet emploi est subventionné en grande partie par l'État. M. Larue est accompagné par son tuteur en mairie, Dominique Aublet, responsable du secteur bâtiment, mais aussi par un référent de la mission locale. Il devra suivre plusieurs formations obligatoires en adéquation avec sa fonction afin d'améliorer et étendre ses connaissances dans le but de pérenniser son emploi dans la mesure du possible ou de postuler ailleurs avec une expérience acquise.

TRAVAUX RUES DE LA GARE ET VALOIS

Charles Binet, adjoint au maire chargé de la voirie et des réseaux

Après une réunion avec le chargé d'opération de Caen la mer et les entreprises, un planning prévisionnel des travaux a été établi. Compte-tenu de l'accès au restaurant du collège dans l'emprise des travaux, nous sommes contraints de travailler pendant les vacances scolaires. Pour le syndicat d'eau potable de Louvigny, la réalisation des travaux (confiée à CISE TP pour le remplacement de la canalisation d'eau) commencera début juillet pour 4 à 5 semaines environ. Ensuite, l'effacement de réseaux, qui sera

confié à l'entreprise Garczynski/Traploir pour le SDEC, commencera le 1^{er} octobre pour 4 à 5 semaines (mise en souterrain des câbles électriques basse tension, l'éclairage public et fourreaux France Télécom). Pour le gaz, GRDF a dû réaliser une enquête pour les riverains intéressés. La DEA (direction de l'eau et assainissement) va, quant à elle, réaliser une inspection des réseaux d'eaux usées. Les travaux terminés permettront la rénovation de la voirie (tapis d'enrobé) au début de l'année 2015 dans de bonnes conditions météo.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Marie-Catherine Lis, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est au service des habitants de Verson. Il se consacre à l'action sociale de proximité.

Le CCAS a un rôle de prévention et de soutien envers les versonnais (familles, jeunes, personnes âgées) qui se trouvent en situation de fragilité.

N'hésitez pas à prendre contact en mairie pour une demande d'information, un conseil ou un besoin de soutien spécifique.

Accueil le matin du lundi au vendredi (sauf mercredi) ou par téléphone au 02 31 71 22 00.

SITE INTERNET DE LA VILLE

Damien Bouchard, adjoint au maire chargé du numérique et de la prévention des risques

Suite à la nouvelle commission numérique - prévention des risques, les élus ont proposé de réaliser une enquête de satisfaction sur le site internet de la ville. L'objectif est de mieux connaître vos pratiques et de savoir si la version actuelle répond à vos attentes. L'enquête est en ligne jusqu'au mois de septembre. Votre avis est indispensable pour évaluer notre site internet. Vos réponses permettront d'améliorer la qualité des services proposés aux versonnais. Merci d'avance pour votre participation !



actions municipales

ECOQUARTIER

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire chargé de l'urbanisme



Si vous êtes passés près du cimetière, rue Jeanne d'Arc, vous avez pu avoir un premier aperçu de l'écoquartier à venir. La voirie principale nord du quartier Saint-Martin qui desservira les premières constructions est presque achevée, avec ses noues (fossés pour recueillir les eaux pluviales) et ses lampadaires ; les containers pour tri sélectif sont installés, et les premières plantations ont été réalisées, donnant notamment une première visualisation des coulées vertes qui marqueront notre écoquartier.

Si vous êtes passés sur l'A 84, entre Bretteville-sur-Odon et la sortie de Verson, vous n'avez pas manqué de longer une partie du futur merlon anti-bruit de 4 mètres de haut qui se prolongera notamment par un mur le long du bassin pluvial de l'autoroute.

Le nouveau conseil municipal a visité le chantier le 16 mai dernier.

Les permis de construire pour la réalisation de 20 maisons en bande et d'un petit immeuble de 16 logements ont été

délivrés, les permis de construire pour les 52 logements locatifs sociaux de la Plaine Normande (cf. Reflets de décembre dernier) et pour le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) pour autistes devant être très prochainement délivrés.

La réalisation des premières constructions débutera entre juillet et septembre. A noter que la commercialisation des premiers lots libres devrait commencer cet été.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES au 1^{er} juillet 2014

SALLE DES TROIS ORMES - Caution : 1000 €	LOCATION		ARRHES
Versonnais (week-end)	479 €		170 €
Associations Verson (week-end)	1 ^{ère}	suivante	104 €
	106 €	266 €	
Personnel municipal (week-end)	479 €		170 €
Non Versonnais (week-end)	881 €		250 €
Location en semaine (1 jour)	586 €		250 €
Entreprise Verson (en semaine)	1 ^{ère}	2 ^{ème}	170 €
	479 €	377 €	
	280 €	3 ^{ème}	
SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS - Caution : 500 €	LOCATION		ARRHES
Versonnais (week-end)	290 €		120 €
Associations Verson (week-end)	70 €		69 €
Personnel municipal (week-end)	290 €		120 €
Non Versonnais (week-end)	428 €		160 €
Location en semaine (1 jour)	1 ^{er} jour	suivants	118 €
	120 €	59 €	
Vin d'honneur (samedi)	170 €		110 €
Salle et équipements associatifs - Caution : 500 €			TARIF HORAIRE
Tarif unique (hors association de Verson)			15 €/ heure

actions municipales

BUDGET 2014

Michel Marie, maire

Le budget 2014 s'inscrit dans une nouvelle perspective pour la commune de Verson. En effet, l'année est marquée par la création du pôle Enfance avec la prise de compétence, par la commune, de la restauration scolaire, du centre de loisirs, de la garderie et par l'application de la réforme des rythmes scolaires.



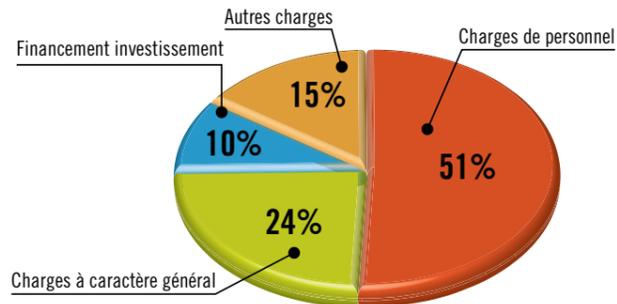
Ces différents services sont ainsi assurés directement par la mairie, ce qui a une incidence sur le volume des dépenses de fonctionnement.

De plus, les dotations de l'Etat sont en nette diminution, et dans l'attente du retour de la croissance économique, il était impératif que la ville poursuive la démonstration de sa capacité à gérer avec une grande rigueur les finances communales. C'est dans ces conditions que le budget 2014 a été élaboré, ce qui a permis de maîtriser les dépenses de fonctionnement courantes et de poursuivre les investissements structurants, avec une légère diminution afin que les nouveaux élus de mars 2014 puissent se saisir des nouveaux projets.

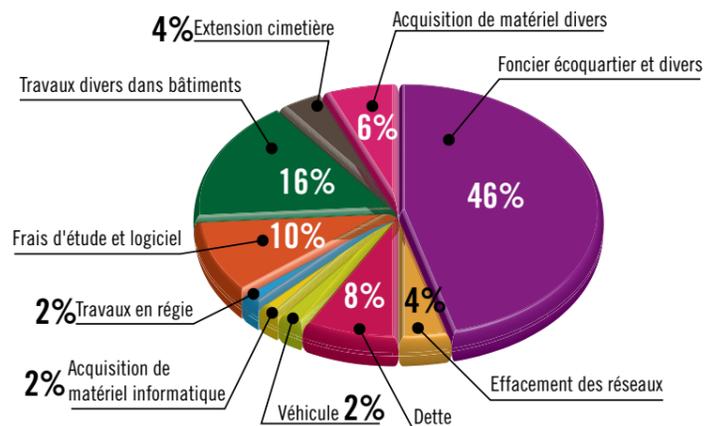
Le budget 2014 s'équilibre, en section de fonctionnement (dépenses et recettes), à hauteur de 2 987 077,80 €, et en section d'investissement (dépenses et recettes), à hauteur de 928 707 €.



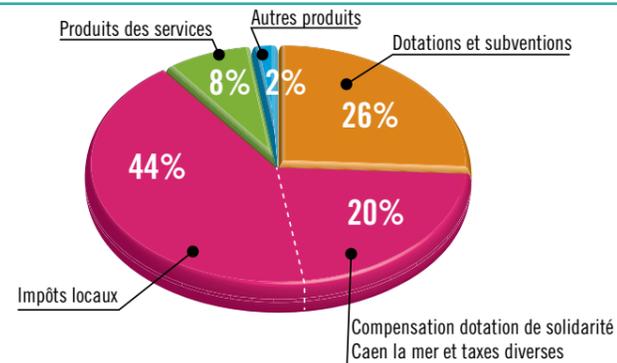
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



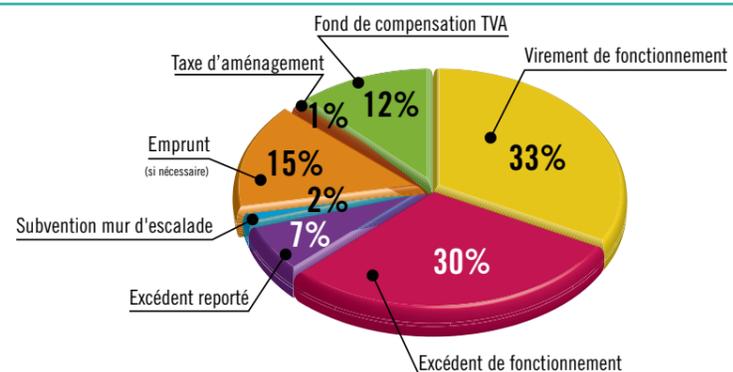
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



actions municipales

FÊTE DE LA SAINT GERMAIN

Elisabeth Leullier, adjointe au maire chargée des sports et de l'animation jeunesse



Cette année encore, nous avons bénéficié de deux journées très ensoleillées pour ce week-end communal, pour le grand bonheur de tous. Samedi, à 14 h 30, à la salle des 3 Ormes, Lamido a enchanté les petits et les plus grands avec le conte musical « La Ferme des Animaux ». En fin d'après-midi, une conteuse et une musicienne de la compagnie En Faim de Conte nous ont entraînés dans l'univers des fêtes de village. A 19 h, sur la terrasse de la salle des 3 Ormes, un apéritif était offert à tous les habitants de la commune : c'était l'occasion de venir en famille, entre voisins ou copains et presque 200 personnes ont répondu à l'invitation.

A 20 h, Franck Decussy (de l'association Mosaïque) et son père ont mis en route les 2 barbecues mis à disposition pour tous ceux qui allaient rester dîner, chacun apportant son repas et ses couverts. Près de 150 personnes ont pu passer un moment très convivial, chacun s'étant organisé pour former de grandes tablées par affinités, les enfants ayant carte blanche pour bouger dans la salle ou dehors.

A 23 h, la société L.A. Pyrotechnie nous a éblouis avec le feu d'artifice qui a mis en valeur la mairie : plus de mille personnes ont applaudi leur prestation. Dimanche, dans le parc de la mairie, l'orchestre de Lamido a rejoué une partie de son conte musical « la Ferme des Animaux » sous un grand soleil. Lors de son discours, le maire a mis à l'honneur

Patrice Dupont, ancien adjoint, ancien président d'association. Les habitants ont pu échanger cordialement avec les élus qui secondaient les dames de service pour servir l'apéritif offert par la municipalité. Je tiens à remercier chaleureusement les personnels de l'association Mosaïque, des services techniques, des espaces verts, les dames de service et tous les versonnais qui se sont déplacés pour permettre la réussite de ce beau week-end.



actions municipales

DÉPART EN RETRAITE DE M. CLAUDE LE BOURGEOIS

Anne Collin, adjointe au maire chargée de la vie quotidienne

Claude Le Bourgeois, directeur des services techniques, a pris sa retraite le 17 avril 2014. Il avait intégré notre collectivité en 2002.

Cet homme autodidacte, courageux, qui faisait preuve de finesse, à force de courage, avait obtenu le titre d'ingénieur.

Il était proche des agents qui composaient son équipe des espaces verts et du patrimoine bâti.

Les élus qui étaient amenés à travailler presque quotidiennement avec lui avaient également toute son écoute.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et le remercions pour le travail effectué au sein de notre collectivité.



De gauche à droite : Alexandre Debray, Directeur général des services, Michel Marie, Maire et Claude Lebourgeois

TROC PLANTES

Anne Collin, adjointe au maire chargée de la vie quotidienne

Ce 8 mai, le soleil était dans l'ambiance de ce troc aux plantes annuel et non dans le ciel !

Des amateurs de plantes « rares » ont pu échanger, acheter, raconter leur technique de production, confronter la qualité des résultats, s'enrichir de l'expérience des autres. Les néophytes restaient derrière, à essayer de retenir les bons conseils, avec un sourire approbateur, « faisant semblant » de s'y connaître !

Des parfums de thym, de muguet, de roses

se frayaient un chemin vers nos narines à l'affût et l'odeur sucrée des crêpes se mêlait aux autres et chatouillait, elle, nos papilles.

Si le ciel avait été plus complice, nous aurions vu des papillons bleus s'envoler dans notre parc de mairie et de drôles de fleurs pousser entre les arbres. Je remercie tous les participants et les organisateurs qui ont su mettre en vie le parc. A tous, à l'année prochaine !

PETIT SQUARE DU PONT-JALON

Anne Collin, adjointe au maire chargée de la vie quotidienne

« C'est un trou de verdure où chante une rivière », c'est le petit square au fond de la rue du Pont-Jalon.

Les services techniques ont « ouvert » ce site sur la rue du Général Leclerc avec un large escalier qui mène sous les grands platanes et les marronniers centenaires. Un réaménagement va remettre en valeur ce lien de douceur et de quiétude... à visiter lors d'une promenade !



ESPACES VERTS

Anne Collin, adjointe au maire chargée de la vie quotidienne



Notre commune a le label niveau 1 du FREDON, ce qui veut dire que nous utilisons peu de produits phytosanitaires. Bien sûr, les « mauvaises herbes » en profitent pour proliférer mais nous devons les regarder autrement : ce sont des herbes, c'est tout, elles n'ont rien de méchant, elles participent à la biodiversité. Regardez de près une fleur de pissenlit, c'est un peu de soleil piégé dans le bitume du trottoir... rien de grave, moins accidentogène que les crottes de chien glissantes, malodorantes et inesthétiques. C'est pourquoi nous demandons aux maîtres de ces gentils amis à 4 pattes de ramasser les déjections pour éviter que votre voisine âgée, que vous aimez aussi, ne se casse une jambe, sachant qu'elle, elle restera handicapée sûrement longtemps ! Pensez à elle quand vous sortez votre chien !

conseil municipal

19 mai 2014

Tarifs de la restauration scolaire

1 enfant Verson	3,73 €
2 enfants Verson (scolarisés à l'école élémentaire et/ou maternelle) (tarif dès le 1 ^{er} enfant)	3,20 €
1 enfant hors commune	5,28 €
2 enfants hors commune (scolarisés à l'école élémentaire et/ou maternelle) (tarif dès le 1 ^{er} enfant)	4,52 €
Repas exceptionnel	6,26 €

- Adoption du règlement du conseil municipal
- Elaboration de la liste pour la désignation des membres de la commission des impôts*
- Délibération sur le désherbage des livres de la bibliothèque

LES CONSEILS MUNICIPAUX SONT OUVERTS AU PUBLIC. DEPUIS 2008, VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LES COMPTES-RENDUS SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE WWW.VILLE-VERSON.FR. ILS SONT ÉGALEMENT AFFICHÉS DANS LA VILLE SUR LES PANNEAUX PRÉVUS À CET EFFET.

* Ces thèmes sont détaillés dans le dossier de ce Reflets, en pages centrales.

2 mars 2014

- Installation du conseil municipal
- Election du Maire
- Fixation du nombre de postes d'adjoints
- Elections des adjoints*
- Délégations du conseil municipal au maire

7 avril 2014*

- Création et désignation des membres des commissions municipales
- Désignation des délégués du CCAS
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- Désignation des délégués au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Louvigny
- Désignation des délégués à la Commission locale d'énergie du SDEC
- Désignation des délégués à l'association Mosaïque
- Désignation du délégué au CNAS
- Désignation des délégués aux conseils d'écoles
- Désignation des délégués au CA du Collège Jacques Prévert
- Désignation du délégué au conseil de la vie sociale de la maison de retraite Ste-Marie

19 mai 2014

Tarifs du centre de loisirs

Tarifs du centre de loisirs sans hébergement		Hors Régime Général			Régime Général et assimilés		
		Journée	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas
QF ≤ 700	Verson	17,83 €	7,34 €	10,48 €	12,58 €	4,72 €	7,87 €
	Hors Commune	20,01 €	8,34 €	11,68 €	14,46 €	5,55 €	8,89 €
700 ≤ QF ≤ 1100	Verson	18,88 €	7,87 €	11,01 €	13,64 €	5,24 €	8,39 €
	Hors Commune	21,12 €	8,89 €	12,23 €	15,56 €	6,12 €	9,45 €
QF ≥ 1100	Verson	19,93 €	8,39 €	11,53 €	14,69 €	5,77 €	8,92 €
	Hors Commune	22,24 €	9,45 €	12,79 €	16,67 €	6,67 €	10,00 €

Tarif garderie périscolaire

Lors de la municipalisation du service, le tarif précédent à la demi-heure avait été maintenu et le coût du goûter pris en charge intégralement par la mairie alors que l'association de la garderie périscolaire le facturait 50 centimes aux familles. Par ailleurs, chaque famille s'acquittait d'un droit annuel d'adhésion à l'association d'un montant de 10 €.

Afin de limiter le déficit du service garderie, il est proposé d'augmenter le tarif précédent de 20 centimes. Ce tarif comprend la prise en charge du goûter par la mairie lors de la garderie du soir.

Toute demi-heure commencée sera facturée.

En parallèle et à titre expérimental, il est proposé de mettre en place un forfait au trimestre. Ce forfait permettra aux familles d'utiliser le service de garderie autant qu'elles le souhaitent sur le trimestre sans être facturé à la demi-heure mais au forfait.

Les trimestres seront les suivants :

- 1^{er} septembre au 31 décembre
- 1^{er} janvier au 31 mars
- 1^{er} avril aux vacances estivales

Il est proposé de fixer le tarif du forfait à 125 €. Ce tarif est avantageux pour les familles qui utilisent le service de garderie au-delà de 4 h par semaine.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De fixer le tarif de la garderie périscolaire à 1,30 € la demi-heure et par enfant à partir du 1^{er} septembre 2014.
- D'instaurer un forfait, à titre expérimental, au trimestre dans les conditions définies ci-dessus et à partir du 1^{er} septembre 2014.
- De fixer le tarif du forfait au trimestre à 125 € par enfant.

Point d'information sur Caen la mer

Monsieur le Maire présente ensuite les différentes commissions de Caen la mer et indique le nom des membres du conseil municipal qui seront amenés à siéger dans ces commissions ou dans les divers organismes.



ECOLE MATERNELLE FRANÇOISE DOLTO

Loïc Lagarde, directeur

Mercredi 9 avril, c'était jour de carnaval. Nous avons défilé dans les rues de Verson avec les élèves de l'école élémentaire, accompagnés du groupe N'Ding, 4 musiciens percussionnistes.



Nous avons chanté et dansé sur tout le parcours qui passait par la maison de retraite pour finir dans notre cour de récréation. Les déguisements des élèves de l'école maternelle ont été conçus sur le thème des animaux. Quelle belle matinée ! Un grand merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pour cette grande et belle fête !

Vendredi 18 avril, nous avons participé à un grand bal folklorique au centre socio-culturel de Bretteville-sur-Odon. Il y avait beaucoup d'élèves et quatre musiciens.



Nous avons dansé le branle de la montarde, la danse des foulards, la danse irlandaise et la fricassée (pour information, les élèves, en présence de musiciens, présenteront ces danses folkloriques devant leurs familles lors de la fête des écoles le samedi 28 juin matin).



A la fin de notre représentation, nous avons eu un diplôme ! C'était vraiment bien ! Ce bal folklorique s'inscrit dans le projet départemental « Les Écoles Qui Folkent » organisé par l'OCCE du Calvados. Après cette matinée de danses, nous étions impatients de pique-niquer... Ce que nous avons fait dans le joli parc de l'Odon. En début d'après-midi, nous avons redécouvert le jeu du parachute avec toujours autant de plaisir !

Du 14 au 25 avril, les élèves ont participé à l'exposition « Prudent contre les accidents ! » prêtée par la MAIF et présentée dans la salle de motricité de l'école. Les



parents et leurs enfants étaient invités à découvrir cette exposition le soir à partir de 16 h 30.

Chaque élève a reçu un petit livret « Prudent contre les accidents ! ».

Pour poursuivre cette sensibilisation, tous les élèves de l'école ont participé à une représentation de théâtre de marionnettes, « Les aventures de Max », les 15 et 16 mai, animée par l'association « Accrochez-vous à la vie ! ». L'objectif est d'informer et de sensibiliser les élèves sur la maison comme lieu de sécurité mais aussi sur le fait qu'elle peut également représenter une source de dangers.

Nous apprenons ainsi à être prudents !

Mardi 27 mai, deux apiculteurs, Jean-Paul et Christian sont venus à l'école pour nous présenter la vie des abeilles et la fabrication du miel.



Le scrutin du Prix des marmots a eu lieu les 3 et 4 juin pour l'école maternelle.

Les élèves ont beaucoup apprécié les 5 albums présentés cette année.

Le mardi 24 juin, les quatre classes de l'école maternelle se rendent à la Colline aux oiseaux pour découvrir les différents lieux de ce bel espace et y pratiquer des jeux d'orientation.



ECOLE VICTOR HUGO

Jean-Philippe Alexandre, directeur

SÉJOUR DES CM1 À PARIS

Le 14 et le 15 avril derniers, les CM1 des classes de Madame Mancel et de Madame Bordier se sont rendus à Paris pour deux jours. Nous avons pu admirer quelques chefs-d'œuvre célèbres exposés au musée du Louvre. Nous avons fait un tour panoramique en car pour découvrir les plus beaux monuments de la capitale. Nous avons valeureusement gravi les 284 marches de l'Arc de Triomphe pour contempler Paris vu d'en haut... Puis le séjour s'est achevé par une promenade en bateau-mouche sur la Seine où nous avons vu les monuments de Paris sous un autre angle.



LES ÉLÈVES DU CP DE JOËLLE LEROT

Au mois de Janvier, notre classe a participé à l'opération "Pièces jaunes".

Nous sommes allés à la poste de Verson porter les 4 kg de pièces collectées dans la classe et nous avons eu un diplôme .

Nous étions très fiers !



JERSEY

Après avoir pris le bus et le bateau, nous arrivons à Jersey sous le soleil. Nous avons déposé nos bagages à l'hôtel. Superbe hôtel avec vue sur la mer !

Le matin, nous avons fait un rallye dans St Hélier. Il fallait se repérer sur une carte et trouver des indices.

Après, nous avons pique-niqué dans un parc où nous avons échangé quelques mots en anglais avec des familles très sympas ! L'après-midi, nous avons fait beaucoup de boutiques de souvenirs.



Puis, nous sommes rentrés à l'hôtel nous installer dans nos chambres.

Le lendemain matin, nous avons eu un petit déjeuner anglais copieux avec des saucisses, des œufs brouillés, des tomates, des toasts, des céréales et du jus de fruit à volonté...

Après, nous avons découvert la côte de l'île en autocar. Une guide nous a raconté toute l'histoire de Jersey. Notamment, que le 17 juin 1940, le Général de Gaulle a fait une escale à Jersey avant de rejoindre Londres d'où il fera son fameux appel du 18 juin.

La guide nous a aussi expliqué, que dans sa famille, quand elle était petite, elle ne parlait que français. Elle a appris l'anglais à l'école, à 6 ans. L'histoire de Jersey est très liée à l'histoire de la France.

Puis, nous sommes revenus sur une mer agitée. Vomi à volonté !!

CARNAVAL

« Le mercredi 9 avril, nous avons fêté carnaval à l'école. Il y avait des musiciens et on est allés à la maison de retraite. C'était bien. »

(Alice et Mathilde J. / C.P. Classe 4)

« On est passés devant l'Espace Senghor, et toutes les classes se sont regroupées pour chanter. On a lancé des confettis et on s'est amusés. »

(Pauline et Thècle / C.P. Classe 1)



GOUTER A LA MAISON DE RETRAITE Les 2 classes de C.P.

« Le vendredi 25 avril, nous sommes allés à la maison de retraite pour chanter « Elle descend de la montagne », et on a donné des dessins aux personnes âgées. »

(Emma, Gaël, Margot et Zaïa / C.P. Classe 4)

« Sur nos dessins, il y avait de jolis chevaux. On a eu un bon goûter. »

(Oscar et Romain / C.P. Classe 1)

« Après, les personnes âgées nous ont donné des moulins à vent. J'ai adoré ! »

(Maeva / C.P. Classe 1)



LES CE2 AU MUSÉE DE VIEUX LA ROMAINE

Mardi 13 mai, nous sommes allés à Vieux la Romaine. Nous avons fait de la peinture comme les Gallo-Romains. Nous avons choisi un motif que nous avons reporté sur un carré de stuc. Nous avons fabriqué notre peinture avec de l'œuf, de la terre colorée et de l'eau : du jaune et du rouge. Nous avons peint notre dessin en commençant par les couleurs les plus claires.

Nous avons visité le musée en remplissant un questionnaire puis nous avons visité la Domus en faisant un jeu de l'oie.





COLLÈGE JACQUES PRÉVERT

Lucile Fortier, principale

Toujours en restructuration, le collège Jacques Prévert de Verson offrira des surfaces neuves dès la rentrée 2014 et entrera alors dans sa dernière année de travaux.

C'est dans un esprit enthousiaste et novateur que les équipes du collège ont mené, cette année encore, de nombreux projets à destination des élèves.

L'une des priorités de l'année a été de développer des actions de découverte **des métiers et des formations**. Sur le niveau 4^{ème} en particulier, une journée complète a été consacrée à la mobilité sous toutes ses formes, avec la participation de six Conseillers d'Orientation Psychologues et des professeurs principaux. D'autres actions, comme le forum des métiers ou les artisans messagers, ont été reconduites.



Dans le cadre d'un parcours cohérent, des interventions ont été mises en place, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, pour évoquer la puberté, les relations amoureuses ou encore la mixité. Les parents ont été conviés à une soirée le 8 avril pour échanger sur les problématiques liées à l'adolescence.

Le collège de Verson est, depuis longtemps, tourné vers l'**Europe** et, cette année voit la création d'un club Europe, animé par Madame Ernult dont le thème est « La paix en Europe ».

En plus des échanges avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le pays basque espagnol et du voyage à Rome, les élèves ayant choisi l'espagnol langue vivante 2 ont eu la chance de partir aussi en Espagne au mois de mai.

Tous les élèves de 6^{ème} ont pu déguster, en février un petit déjeuner typiquement

anglais et les 3^{ème} se rendront prochainement au Mémorial pour une journée complète de visite.

Les élèves du collège Jacques Prévert sont également des sportifs qui s'investissent toujours autant dans **l'association sportive** et obtiennent des résultats souvent spectaculaires. En handball, les minimes garçons arrivent en demi-finale départementale tandis que les gymnastes et les acrobates collectionnent les médailles : troisième position en gym acrobatique au niveau national, qualification pour les championnats de France de gym artistique...



Beaucoup d'autres projets ont été menés à bien, comme l'éducation à la sécurité routière pour les 5^{ème}, l'action « Ma vie en numérique » en 4^{ème}, le succès du concours Kangourou des mathématiques avec 180 inscrits ou encore la démarche environnementale des élèves suivant l'option découverte professionnelle 3 heures.



La fin de l'année scolaire est marquée notamment par :

- l'accueil de tous les élèves de CM2 futurs élèves de 6^{ème},
- le magnifique spectacle de la chorale du collège le mardi 24 juin prochain à la salle des 3 Ormes de Verson,
- le traditionnel gala de gym fin juin au gymnase,
- l'aboutissement du projet Yacalire concernant 4 classes de 6^{ème},
- la sortie au musée des beaux-arts pour toutes les classes de 6^{ème}.



PARENTS À VERSON

Benoît Le Rétif, président



Le second semestre scolaire a débuté avec le traditionnel repas des parents d'élèves de Verson le 15 février 2014. Cette année, l'ensemble du repas a été réalisé par les parents avec une marque forte : le goût. Tout a été fait sur place en partant des produits bruts. Les produits étaient à l'honneur avec parfois des légumes assez particuliers comme une courge « longue de Nice » ou le potiron « bleu de Hongrie ». Les préparations, sous forme de cours de cuisine (1 groupe le matin et 1 groupe l'après-midi), ont commencé tôt le matin. Sans pression et dans les temps, les 230 repas ont été réalisés dans la bonne humeur ! Merci à tous les parents qui sont venus participer à l'élaboration du repas. Pendant que des bataillons de marmitons s'affairaient devant les fourneaux, la salle était mise en place avec notamment les très belles décorations



de table sur le thème des animaux faites par les classes de maternelle. Merci aussi aux enfants et équipes pédagogiques de maternelle pour leur beau travail. Cette année, une surprise s'était glissée dans le programme, une chorale des parents sur des chansons de Disney. Après chaque réunion de préparation de la soirée, nous répitions les chansons encore et encore..., sous les ordres de notre chef de chœur émérite : Yann Clanche. Nous ramenions même du travail à la maison avec le CD des chansons qui passait en boucle dans la voiture pour s'en imprégner. Au final, une très belle réussite avec une standing ovation de la part du public. Merci aux parents qui ont joué le jeu pour un beau résultat et de belles séances de rire ! Une activité en chassant une autre, les parents se sont remis au travail avec la préparation de la 2^e édition de la fête des écoles qui se déroulera le samedi 28 juin. L'année dernière, près de 500 personnes s'étaient donné rendez-vous. Cette journée débutera par des animations réalisées par les écoles maternelle (spectacle de danse) et primaire (chant chorale) qui se dérouleront à la salle des 3 Ormes. Elle se poursuivra devant le stade de foot par le traditionnel apéritif de la PAV et l'ouverture des stands de jeux pour les enfants tels que le chamboule-tout, la pêche à la ligne... Les

familles pourront se restaurer sur place. Espérons que comme l'année précédente, le soleil sera au rendez-vous et vienne embellir la fête !

Le second semestre a aussi été l'occasion pour les parents de faire un premier bilan sur les nouveaux rythmes scolaires. Une enquête en ligne a été réalisée en février auprès des familles ayant accepté d'être contactées par la PAV. Sur les 190 familles, près de 50 % ont répondu. Il en ressort que les parents sont globalement satisfaits du temps périscolaire (note de 6,3/10). Suite aux retours des parents, la mairie a pris en compte les remarques et proposé des aménagements. En maternelle, le temps périscolaire sera positionné après le repas du midi afin de privilégier le temps d'apprentissage de l'enfant et de garder un contact entre les enseignants et les parents qui viennent récupérer leurs enfants à la sortie de l'école. Une nouvelle enquête sera réalisée en juin et elle sera reconduite les années suivantes.

Je vous souhaite d'excellentes vacances d'été et vous donne rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle rentrée scolaire, en espérant compter de nouveaux parents parmi nous. L'association ne fonctionne que grâce à l'engagement des parents bénévoles, alors rejoignez-nous !



CENTRE DE LOISIRS-ETE 2014 : VIVE LES VACANCES !

Lors des vacances d'hiver et de printemps, les stages de judo et d'équitation organisés par le centre de loisirs ont remporté un franc succès auprès des nombreux enfants inscrits.



Cet été, le centre de loisirs proposera différentes activités aux enfants de 3 à 11 ans. Il sera ouvert du lundi 7 juillet au vendredi 1^{er} août et du 4 au 22 août.



L'équipe d'animateurs, dirigée par Philippe Levadé, accueillera les enfants à l'école élémentaire Victor Hugo. Pour l'édition 2014, ils nous ont concocté un programme diversifié qui allie des activités manuelles, culturelles, sportives et des sorties. Un panel de mini-camps est proposé aux enfants : découverte du skimboard à Agon-Coutainville, mini-camp ferme



pédagogique à Douville en Auge, et mini-camp pêche, parcours aventure et tir à l'arc à Clécy.

Contacts

Centre de loisirs : Valérie Cauchepin - Pankar,
pôle enfance Mairie de Verson
Tél. : 02 31 71 22 05
Courriel : pole-enfance@ville-verson.

ANIME TES VACANCES



Cet été, Anime tes Vacances ouvre du 7 juillet au 1^{er} août et du 25 au 29 août.

Au programme, des propositions multiples pour les jeunes de 10 à 12 ans et de 13 à 17 ans :

KOMJ'VEUX

10 h - 12 h et / ou 13 h 30 - 18 h : repas à la maison

OU : 10 h - 18 h / repas sur place (fourni par la famille)

OU : 13 h 30 - 18 h

LA CABANE DES 10 - 12 ANS

8 h - 18 h (repas fourni par les familles)
Un programme, des activités diverses et variées, une sortie rien que pour eux

STAGES MULTISPORTS POUR LES 10 - 15 ANS

8 h 30 - 18 h

Activités sportives à Verson et ses alentours.

(Déplacement à vélo, fourni par la famille)
Coût : 45 € le stage + forfait semaine

DÉPARTS EN CAMPS

• 7 - 11 juillet (5 jours) : **Equitation au centre équestre de Montmirel (61)**

Coût : 180 € / Capacité : 12 jeunes

Le séjour a lieu sous réserve d'atteindre ce nombre.

• 15 - 18 juillet (4 jours) : **Escalade à Clécy**

Coût : 140 € / Capacité : 12 jeunes

Le séjour a lieu sous réserve d'atteindre ce nombre.

• 7 - 11 juillet : **stage Breakdance avec Nicolas du SNT Crew**

De 14 h à 16 h (4 séances)

De quoi répondre, nous l'espérons, à toutes les envies et à tous les besoins de chacun !

Dans chaque module, l'équipe d'animation privilégie l'autonomie, la convivialité, les vacances !

Quelque soit la formule choisie, le lieu d'accueil pour tous est à l'Espace jeunesse du gymnase.

Amplitude horaire : 8 h - 18 h

Activités proposées : rencontres sportives, grands jeux collectifs, sorties, activités

Contacts

Association Mosaïque : Fabrice Girard
Tél. : 06 45 74 12 13
Courriel : f.girard.mosaïque@wanadoo.fr

PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le 23 mars, vous avez voté pour élire votre nouveau conseil municipal.

La liste « **Ensemble, conjugurons Verson** » conduite par Michel Marie, maire sortant a obtenu **67, 17 %** des voix, soit 23 sièges.

La liste « **Verson solidarité progrès** » a, quant à elle, obtenu **32, 83 %** des voix, soit 4 sièges au sein du conseil municipal.

Le dossier de ce Reflets précise l'organisation du conseil avec :

- La municipalité et les conseillers
- La présentation des commissions
- La désignation des délégués
- Les commissions de Caen la mer.

CONSEIL MUNICIPAL DE VERSON



Michel MARIE
Maire
Vice-président de Caen la mer (sport)



Anne COLLIN
1^{ère} adjointe - Vie quotidienne et cadre de vie



Jean-Pierre TOSTAIN
2^e adjoint - Urbanisme



Marie-Hélène BRIOUL
3^e adjointe - Culture et communication



Charles BINET
4^e adjoint - Voirie - Réseaux



Nathalie DONATIN
5^e adjointe - Education - Enfance



Guy LEFEBVRE
6^e adjoint - Patrimoine bâti



Elisabeth LEULLIER
7^e adjointe - Sport et animation jeunesse



Damien BOUCHARD
8^e adjoint - Numérique et prévention des risques



Marie-Catherine LIS
Conseillère municipale
déléguée aux affaires sociales

PRESENTATION DES COMMISSIONS

VIE QUOTIDIENNE, CADRE DE VIE

Anne Collin, *présidente*

Membres :

Eric Deloget, Michel Destrés, Catherine Gautier, Elisabeth Leullier, Philippe Monsimier

Membres extérieurs :

Gilbert Guerrier, Sylvie Guibon, Sylvie Lorente*

URBANISME

Jean-Pierre Tostain, *président*

Membres :

Charles Binet, Anne Collin, Francis Deau, Juan Familiar, Jean François Grelier, Janine Letourneur

Membres extérieurs :

Denis Calvez, Alain Cuisset, René Lecornec*, Benoît Le Rétif, Pierre Touzeau

CULTURE ET COMMUNICATION

Marie-Hélène Brioul, *présidente*

Membres :

Damien Bouchard, Patricia Daligault-Cloarec, Eric Delaporte, Laëtitia de Panthou, Emmanuel Gué, Véronique Tomas

Membre extérieurs :

Patrice Dupont, François Lesaunier, Florence Tattevin, Marielle Valet*

VOIRIES – RESEAUX

Charles Binet, *président*

Membres :

Anne Collin, Michel Destrés, Guy Lefebvre, Philippe Monsimier, Philippe Touzeau.

Membres extérieurs :

Gilbert Guerrier, Alain Sontag*

EDUCATION, ENFANCE

Nathalie Donatin, *présidente*

Membres :

Damien Bouchard, Nathalie Dassé, Laëtitia de Panthou, Catherine Gautier

Membres extérieurs :

Marie-Madeleine Couteau*, Marie Deroyer

PATRIMOINE BATI

Guy Lefebvre, *président*

Membres :

Patricia Daligault-Cloarec, Eric Delaporte, Juan Familiar, Jean-François Grelier, Janine Letourneur

Membres extérieurs :

Gilbert Guerrier, Didier Lechevalier*, Jean-Claude Malherbe

SPORT ET ANIMATION JEUNESSE

Elisabeth Leullier, *présidente*

Membres :

Francis Deau, Eric Deloget, Véronique Ruellan, Marion Touzeau, Philippe Touzeau

Membres extérieurs :

Patrice Dupont, Fabienne Lechevalier*

NUMERIQUE ET PREVENTION DES RISQUES

Damien Bouchard, *président*

Membres :

Marie-Hélène Brioul, Anne Collin, Patricia Daligault-Cloarec, Emmanuel Gué, Véronique Tomas, Marion Touzeau

Membres extérieurs :

Benoît Lanceron*, Alexis Lefèvre, Benoît Le Retif, Hamid Rabahr, Pierre Touzeau

ACTION SOCIALE, SOLIDARITE

Marie-Catherine Lis, *présidente*

Membres :

Laëtitia de Panthou, Juan Familiar, Jean-François Grelier, Véronique Ruellan

Membres extérieurs :

Anne-Marie Burnel, Françoise Dupety, Sylvie Guibon, Maggy Hericy-Asselin*, Paulette Le Bosquain, Jean-Louis Le Calvé

Les conseillers municipaux



Philippe MONSIMIER



Marion TOUZEAU



Emmanuel GUE



Laëtitia DE PANTHOU



Francis DEAU



Janine LETOURNEUR



Jean-François GRELIER



Patricia DALIGAULT-CLOAREC



Michel DESTRES



Nathalie DASSE



Eric DELAPORTE



Véronique RUELLAN



Eric DELOGET

Les conseillers municipaux de l'opposition "Verson Solidarité et Progrès"



Véronique TOMAS



Juan FAMILIAR



Catherine GAUTIER



Philippe TOUZEAU

* candidats proposés par la liste d'opposition "Verson Solidarité et Progrès"

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

CCAS

Titulaires :

- Marie-Catherine Lis
- Véronique Ruellan
- Jean-François Grelier
- Laëtitia de Panthou
- Patricia Daligault-Cloarec
- Juan Familiar

Commission d'appel d'offres

Titulaires :

- Guy Lefebvre
- Elisabeth Leullier
- Janine Letourneur
- Jean-François Grelier
- Juan Familiar

Suppléants :

- Charles Binet
- Jean-Pierre Tostain
- Eric Deloget
- Anne Collin
- Véronique Tomas

Syndicat d'eau de Louvigny

Titulaires :

- Janine Letourneur
- Charles Binet

Commission locale d'énergie du SDEC

Titulaires :

- Damien Bouchard
- Emmanuel Gué

Conseil d'administration Collège Jacques Prévert

Titulaires :

- Nathalie Donatin
- Francis Deau

Conseil d'école Victor Hugo

Titulaire :

- Nathalie Donatin

Suppléant :

- Laëtitia de Panthou

Conseil d'école Françoise Dolto

Titulaire :

- Nathalie Donatin
- Eric Delaporte

Mosaïque

Titulaires :

- Elisabeth Leullier
- Marie-Hélène Brioul
- Philippe Touzeau

CNAS

Titulaire :

- Marie-Catherine Lis

Conseil de la vie sociale de la maison de retraite Sainte-Marie

Titulaire :

- Véronique Ruellan

COMMISSIONS CAEN LA MER

Aménagement de l'espace

- Jean-Pierre Tostain

Culture

- Damien Bouchard

Sport

- Michel Marie
- Elisabeth Leullier

Littoral et tourisme

- Nathalie Donatin

Habitat et gens du voyage

- Jean-Pierre Tostain

Développement économique, recherche et emploi

- Jean-François Grelier

Transports, déplacements et infrastructures

- Anne Collin

Administration générale et finances

- Michel Marie
- Francis Deau

Ressources humaines

- Patricia Daligault-Cloarec

Environnement, développement durable et gestion des déchets

- Charles Binet

Assainissement

- Philippe Monsimier



ORGANISMES ASSOCIÉS À CAEN LA MER

Syndicat mixte Caen Métropole

- Jean-Pierre Tostain

Viacités

- Philippe Monsimier

Syvedac

- Titulaire : Charles Binet
- Suppléant : Michel Destrés

Synergia

- Jean-François Grelier

Aucame

- Michel Marie

SEM Normandie Aménagement

- Michel Marie (censeur)

SDEC Energie

- Anne Collin

JEM Normandie 2014

- Michel Marie

Entente SIGO / Caen la mer

- Anne Collin

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHEQUE



La bibliothèque passe à l'heure d'été

Comme tous les ans, les horaires de la bibliothèque changent pendant les mois de juillet-août.

A partir du 7 juillet, nous vous accueillerons les mercredis et vendredis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

NOUVEAU

Pendant cette période, vous pourrez emprunter autant de documents que vous le souhaitez, à rendre au plus tard pour le 17 septembre 2014.

De quoi satisfaire toutes vos lectures de vacances...

Fermeture annuelle

La bibliothèque sera fermée au public à partir du vendredi 1er août à 18 h 30. Elle rouvrira le mercredi 20 août à 9 h 30. Bonnes vacances à tous et... bonnes lectures !

EN RÉSUMÉ LA BIBLIOTHÈQUE CET ÉTÉ

Du 7 juillet au 1^{er} août inclus

Mercredi et vendredi :
9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Du 2 au 19 août :

fermeture annuelle

Du 20 août au 7 septembre

Mercredi et vendredi :
9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Reprise des horaires habituels
dès le mardi 9 septembre !
Retour des prêts d'été au plus tard
le 17 septembre 2014

Pour vos prêts d'été

La bibliothèque renoue avec le principe des pochettes surprises !

Nous vous préparons une petite sélection de livres sur un thème et refermons la pochette. Vous découvrirez à la maison ce que vous avez emprunté.

LA BIBLIOTHEQUE DESHERBE...

Rendez-vous au
**FORUM DES ASSOCIATIONS
LE DIMANCHE 7 SEPTEMBRE**
pour la traditionnelle vente
de livres à prix sacrifiés !

Retrouvez les coups de
cœur des bibliothécaires
sur notre site internet
bibliotheque.ville-verson.fr

PRIX DES MARMOTS 2014 : littérature jeunesse francophone

Concocté par l'équipe de la bibliothèque pour toutes les classes de Verson, de la petite section de maternelle au CM2, le Prix des Marmots a proposé aux enfants un voyage dans la littérature jeunesse francophone, tout au long de l'année 2013-2014.

Une sélection adaptée à chaque niveau, et dont chaque livre venait de l'un des 5 continents de la francophonie.

Les enfants sont venus voter à la bibliothèque la 1^{ère} semaine de juin. Voici leur choix

PETITE ET MOYENNE SECTION :

Surtout n'entrez pas dans le sac Gniméwa Atakpama (Togo)

GRANDE SECTION : Ex aequo

Surtout n'entrez pas dans le sac et *Salem et le Sorcier* de Mohammed Dib (Algérie)

COURS PRÉPARATOIRE :

Mouton de Zeïna Abirached (Liban)

CE1 :

Un monde de cochon de Mario Ramos (Belgique)

CE2 :

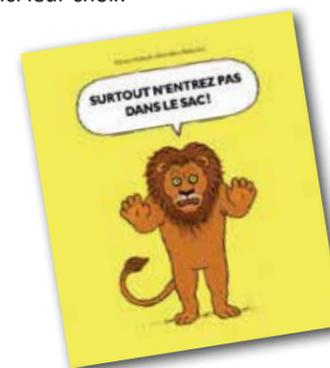
La confiture de fées de Gudule (Belgique)

CM1 et CM2 :

En toutes lettres de Marie Colot (Belgique)

Vous pouvez bien entendu retrouver la sélection complète à la bibliothèque.

Merci à tous les Marmots pour leur participation !



RETOUR SUR **LA DEUXIÈME PARTIE DE SAISON CULTURELLE**



vendredi 14 février
Des Mots d'amour pour dire les Maux d'amour :
Marie Lemoine et Gérard Marbehan conteurs
Valérie Hubert accordéoniste.



Le 15 mars dans l'exposition "Ensemble racontons
Verson... à l'école" chacun cherche à reconnaître
des petits camarades.



lundi 17 mars
Panorama des littératures francophones d'Afrique
par Bernard Magnier.



Samedi 22 mars
"Blanche Neige Fille d'Afrique" :
conte par Rémi Bousseguie.



Mercredi 2 avril
Atelier Toclo Toclo avec Muriel Diallo



Rencontre aux écoles avec Muriel Diallo dont le
livre Toclo Toclo fait partie de la sélection du Prix
des Marmots.



Vendredi 4 avril.
Soirée rencontre d'auteur avec Véronique Tadjou.



Des enseignes originales de magasins d'Afrique
francophone.



Partenariat avec le CDN :
visite du théâtre d'Hérouville.



Rencontre avec les auteurs
de la BD Normandie 44.

vie associative

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Roger Maurice, Président



Un premier semestre très actif :

La traditionnelle galette des rois le 11 janvier où les participants sont de plus en plus nombreux. Même remarque pour toutes les autres activités.

L'Assemblée Générale du 11 février a été très suivie. Le secrétaire Auguste Hébert a lu le rapport moral de l'Amicale, suivi du compte-rendu financier de la Trésorière Liliane Duhamel, compte voté à l'unanimité.



On a noté la présence de M. Michel Marie, Maire de la commune qui a constaté le bon fonctionnement de notre Amicale.

8 mai 2014

Sous un ciel peu clément, les Anciens Combattants, accompagnés des habitants de la Commune, ont assisté à une belle cérémonie. La participation des enfants a été de tous les instants : montée des drapeaux, dépôt de gerbes, les fleurs autour du Monument, lecture du message de la FNCPG par Emilien Lefèvre qui a ému les anciens combattants et une bonne partie de l'assistance.



La cérémonie s'est clôturée par la remise de Médailles à notre camarade Jean Meurice (Médaille Reconnaissance de la Nation et de la Croix du Combattant). Une bonne partie de l'assemblée s'est retrouvée à la Salle des 3 Ormes autour du verre de l'Amitié. Les Anciens Combattants sont restés sur place pour le traditionnel buffet (73 personnes).

Le président a évoqué quelques activités à venir :

- réception de nos camarades Britanniques vers le 9 juillet
- voyage le mardi 23 septembre à St. James pour un déjeuner-spectacle.



BRIDGE

Pierre-Yves Brioul, président



Jeudi 10 avril 2014, le club de bridge a fait l'impasse (!) sur son habituelle réunion hebdomadaire de jeu. Le temps d'aller tous ou presque au restaurant avec son chacun ou sa chacune partager un bon moment. La soirée a mis à l'honneur Patrice Dupont, co-fondateur de l'association, également généreux donateur. Courant mai, nous sommes allés, pour quelques uns d'entre nous, passer quelques jours à la Palmyre, près de la très belle ville de Royan, invités que nous étions par Olivier Carton, ancien membre du club. Car le Bridge à Verson, c'est aussi cela : savoir prendre du bon temps, et profiter de tous les moments propices au jeu, à la détente et au partage. Sans compétition, mais avec envie et volonté de progresser, nous nous réunissons tous les jeudis soir à l'Espace Senghor pour passer quelques bons moments autour de ce jeu formidable et inépuisable. S'il vous en dit et si vous avez quelque expérience dans le jeu, venez donc nous rejoindre.

Renseignements auprès de l'association Mosaïque à l'Espace Senghor.

FORUM DES ASSOCIATIONS

**DIMANCHE
7 SEPTEMBRE 2014**

**Espace Senghor
9 h 30 - 13 h 00**

vie associative

AU JARDIN DE L'ODON

Pierrette Arphi, présidente



L'assemblée générale a eu lieu le 17 janvier 2014. En bref, réélection du bureau avec le même trio : Pierrette Arphi, Isabelle Guillemette et Sylvain Darganton et maintien de la cotisation annuelle à 5 euros. En début d'année, notre association a organisé plusieurs ateliers «*autour de l'osier*». Un atelier initiation et deux séances pour la fabrication d'un panier ont eu lieu le 29 janvier et les 1^{er} et 15 février 2014 sous la houlette de Jean-Paul Guillemette et de sa fille Isabelle, trésorière de notre association. Le nombre de participants était limité à 8 personnes afin de permettre aux animateurs d'aider chacun à progresser. Le samedi 29 mars a eu lieu un atelier céramique, animé par une adhérente Anne-Lise Poder, céramiste.

17 personnes ont pu créer chacune une poterie en vue de l'installer dans son jardin. Les personnages, champignons et formes «*zen*» sont sortis de notre imagination... et nous nous sommes toutes épatées par notre créativité ! Egalement en mars, des ateliers à la serre se sont mis en place en vue de la vente de plantes au profit de notre association le jeudi 8 mai. Un petit groupe d'adhérents a participé à la «*préparation de la terre*», des «*semis*», des «*mises en godets*» de plantes vivaces offertes par les adhérents et pour finir à l'étiquetage du nom des plantes.

En mai, n'oublions pas de citer la cinquième édition de la journée art et plantes en fête et troc'plantes qui s'est déroulée dans le parc de la mairie de Verson, le jeudi 8 mai, avec quelques

nouveaux exposants dont Caen la mer pour la distribution gratuite de sacs de compost aux habitants de Verson. Nous avons comptabilisé une quarantaine d'exposants et le public, de plus en plus fidèle, est venu nombreux.

En juin, deux journées de visites de jardins privés : le **samedi 14 juin** dans l'Orne. Le matin : le **jardin de Marigny aux Moulins sur Orne chez Pascale et Alain Alexandre**. Pique-nique le midi et l'après-midi, visite du **Jardin du Ridrel à la Ferté-Macé chez Maryvonne et Serge Fleury**. La deuxième journée sera le **samedi 29 juin** dans le Calvados. Le matin, visite de **quatre serres de succulentes chez un passionné, Mr Geffroy-Lemoine à Laize La Ville**. Collection de cactus d'Europe. Entrée 3 euros (à notre demande afin de le remercier pour son accueil). Déjeuner sur place à la ferme-auberge préparé par Mme Geffroy-Lemoine. Sous réserve d'un minimum de 12 personnes inscrites. Menu à 15 euros à régler à l'inscription. Et l'après-midi au **Parc et jardins d'Outrelaise à Gouvix** (site www.outrelaise.com). Entrée 4 euros. Rendez-vous à 9 h au parking de l'église à Verson pour un covoiturage et règlement des entrées des deux jardins. 2 euros seront demandés aux non-adhérents. En septembre, nous vous donnons rendez-vous au prochain forum des associations afin de vous présenter notre association.

Contacts

aujardindelodon@yahoo.fr
<http://aujardindelodon.jimdo.com>

PHOTO CLUB

Dominique Martel, président



Notre club photo, dans le cadre d'une coopération avec les associations de Verson, a été sollicité par celui des Sculpteurs de l'Odon afin de procéder à des prises de vues de leurs travaux en studio.

Ces photos, réalisées pour la plus grande satisfaction des artistes, ont été utilisées pour créer l'affiche de l'exposition des sculpteurs de l'Odon. Des agrandissements ont été exposés lors de cette manifestation.

Notre concours photo, organisé lors de l'exposition annuelle à l'Espace Senghor a été remporté cette année par M. Jean-Claude Bazin. La photo gagnée est celle intitulée «*Après l'orage*» de M. Maurice Delalandes du photo club. Cette remise s'est effectuée au club lors d'une petite cérémonie conviviale.

Nous rappelons pour celles et ceux qui seraient désireux de nous rejoindre que les inscriptions pour la prochaine saison 2014/2015 se feront lors du forum des Associations, qui aura lieu le 7 septembre à l'Espace Senghor. Notre club limite le nombre de ses adhérents à 40 personnes. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles.

vie associative

ARTS PLASTIQUES À VERSON

Claudine Cuisset, présidente

Contacts

Claudine Cuisset, présidente
Tél. : 02 31 26 84 23
mail : cuisset.alain@wanadoo.fr
Monique André, membre du bureau
Tél. : 02 31 26 86 87
mail : andreg3@wanadoo.fr



acquis et intéressés peuvent nous contacter ...
Les adhérents des loisirs créatifs se retrouvent mensuellement, un samedi après-midi à l'Espace Senghor. Jeunes et adultes, sans distinction, pratiquent librement des activités tels que le scrapbooking, la création de bijoux en pâte polymère ou création d'objets divers... Les participants échangent leurs savoir-faire, et envies de créer dans la détente...
Parmi les animations de l'année, outre la participation au Forum des associations en septembre, au Téléthon en décembre, nous avons organisé la galette avec les jeunes en janvier, le vide-atelier début avril et la visite guidée au Musée des Beaux-Arts de Caen fin mai 2014.

Nous rappelons que des animateurs qualifiés et artistes reconnus – dont 2 domiciliés dans la commune (Thierry Cauquil, dit Tiéko et Marie France Lacheray), Isabelle Fournier, Chui Gabard – peuvent vous initier à toutes formes d'expression artistique par le dessin et la peinture. Venez nombreux vous informer (ou vous inscrire) au Forum des associations le 7 septembre 2014 (matin) à l'Espace Senghor ou consultez le site de la mairie (www.ville-verson.fr) pour y avoir toutes les précisions souhaitées. Enfin, des formulaires concernant les cours de l'an prochain seront déposés à l'Espace Senghor. Venez nous rejoindre... Même si vous êtes débutants, venez goûter au plaisir de peindre et dessiner... sans appréhension.

Encore une belle année qui se termine pour les Arts plastiques, par la traditionnelle exposition qui s'est tenue à l'Espace Senghor du 11 au 20 juin 2014, avec des animations prévues samedi 14 après midi. L'effectif des adhérents est stable (120) avec quelques mouvements en cours d'année. L'atelier libre du lundi regroupe des amateurs de toutes techniques artistiques. Cet atelier recherché, est au complet toute l'année. Il y règne une grande convivialité, du fait des nombreux échanges ...
Cette année, nous avons accueilli davantage d'enfants, ce dont nous nous réjouissons. Outre le cours de dessin jeunes de 14 à 15 h le mercredi, un cours très spécifique de « BD aux plus de 12 ans », fonctionne avec l'animateur Tiekio le même jour de 15 h 15 à 16 h 15. Le cours de dessin de 16 h 30 ouvert aux adultes et adolescents a de même été très suivi. A

signaler que les techniques d'apprentissage du dessin, se révèlent être, parfois, un atout pour les adultes et jeunes ados, à la recherche de leurs futurs écoles ou métiers...
L'aquarelle suscite toujours autant d'intérêt, auquel nous répondons avec des cours hebdomadaires ou mensuels encadrés. Dans ces cours, nous accueillons des artistes amateurs, curieux de découvrir ou perfectionner leurs techniques. Ces cours seront reconduits l'an prochain, en fonction des effectifs et souhaits.
Le cours de peinture à l'huile ou acrylique, du jeudi après-midi avec animateur, attire des amateurs fidèles, tous passionnés de peinture. La présence de nouveaux membres y est vivement souhaitée...
Un atelier sans animateur a lieu le vendredi soir de 20 h à 22 h avec présence d'un modèle vivant. Les dessinateurs possédant des

LES CYCLOS DE L'ODON

Alain Courteille, président

Contact : Alain Courteille - Tél. : 02 31 08 05 58

Notre club, affilié à la FFCT (Fédération française de cyclotourisme) pratique le cyclotourisme depuis 1982, essentiellement dans le Calvados, en organisant des sorties régulières entre membres du club les mercredis et week-ends, suivant un calendrier pré-établi. Il participe aux organisations de cette fédération, ainsi qu'à celles d'autres fédérations, qui ont lieu dans le Calvados et dans les régions limitrophes. Certains membres peuvent participer à des organisations plus lointaines, en montagne, par exemple, en fonction de leurs envies.

Mais, à côté de ces sorties traditionnelles, nous nous adressons également à tous les publics au travers de sorties à caractère familial. C'est ainsi que nous avons, l'année dernière, organisé une sortie Découverte au mois de septembre, avec visite de lieux touristiques et, également, participé au Téléthon de Verson. Depuis avril 2014, nous proposons tous les mois aux personnes souhaitant pédaler à un rythme modéré, tout en profitant des paysages de notre région, des balades à caractère familial d'une durée de deux

heures environ. Ces sorties sont annoncées, entre autres, sur notre site : <http://lescyclodelodon.monsite-orange.fr> dont la consultation permet d'avoir un aperçu complet de nos activités et de notre fonctionnement.



vie associative

DANSER À VERSON A FÊTÉ SES 20 ANS

Jacques Letourneur, président



Une bonne occasion de faire la fête ce samedi 5 avril sur le thème des années folles et de remercier ses membres, bénévoles et animateurs de l'association qui se sont investis au fil des ans pour assurer cette longévité et cette belle vitalité. Cette capacité à durer montre aussi que l'association est en phase avec son époque et au diapason de la demande. Un programme varié est proposé avec la

les danses en ligne et les danses country. Les cours sont organisés de différentes façons : soit hebdomadaires ou bimensuels tout au long de l'année soit sous forme de stages trimestriels. Nous serons également présents au forum des associations de Verson début septembre.

Contact

jacques.danseraverson@gmail.com
Tél. : 02 31 26 89 71

CLUB DE L'AMITIÉ

Paulette Regnier, secrétaire

Notre association se réunit un jeudi sur deux à la salle des 3 Ormes pour un goûter et des jeux (cartes, tarot, scrabbles, Rummikub, dominos, etc..) et faire un rappel des prochaines activités proposées (sorties ou autres). Après la galette des rois le 16 janvier et notre assemblée générale le 13 février, nous avons organisé une soirée « Poule au Pot » avec orchestre, soirée joyeuse et conviviale qui a rassemblé 180 personnes.

Le 20 mai, avec une cinquantaine d'adhérents, nous avons fait une croisière sur la Mayenne avec visite du musée au château de Mayenne et de la fabrique des toiles de Mayenne. Du 13 au 20 septembre, il y aura un voyage à l'île de Madère. Pour nos adhérents marcheurs du mardi, il y a eu une journée de la forme à Tessel le 13 mai et le 24 juin un goûter à l'Auberge du Pont du Coudray. Le 30 septembre, ce sera

GYM VOLONTAIRE

Marie-José Fery, présidente

« Bien dans son corps, bien dans sa tête » : tel pourrait être l'adage voire le slogan de la gymnastique volontaire pratiquée par de nombreux adhérents (52000) au sein de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV). Elle actualise l'interdépendance qui existe entre notre physique et notre mental. Elle s'adresse à tout le monde, intéresse tous les âges car ses techniques et ses programmes s'adaptent à chacun et se pratiquent en douceur pour privilégier une philosophie du mieux-être. Par ses techniques nombreuses et variées : gymnastique douce et rythmique, fitness, stretching, pilates, elle favorise rythme, coordination, équilibre, respiration, attention, concentration, psychisme pour une meilleure connaissance de son corps, de ses rythmes et de ses demandes et ne peut qu'avoir un effet positif dans la vie quotidienne. Par vocation humaniste et sociale favorisant le contact avec les autres, elle développe l'écoute et la progression raisonnée au sein d'un groupe. Si elle peut être un complément de préparation pour d'autres sports, elle privilégie avant tout l'entretien, l'amélioration et le dynamisme de la santé. Ses bénéfiques dans ce domaine ne sont plus à démontrer en particulier pour les maladies cardio-vasculaires, la prévention de l'ostéoporose, de certains cancers et le contrôle du stress. L'Association de Gymnastique Volontaire de Fontaine-Verson compte 187 adhérents qui pratiquent leur activité à l'Espace Senghor et aux gymnases de Fontaine-Etoupefour et de Verson sous la responsabilité d'animateurs sportifs qualifiés.

vie associative

LES BALADINS DE L'ODON

Thierry Lemale, président



L'année se termine pour les Baladins ! C'est une année qui fut comme celles d'avant riche en émotions mais aussi pleine de changements.

Lors de l'assemblée générale de janvier 2014, le bureau a été quelque peu modifié. Thierry Lemale a été élu président de l'association et le bureau a été dans le même temps remanié.

Plusieurs autres événements ont rythmé l'année tels que des sorties culturelles organisées pour les groupes d'enfants, ou bien le match d'improvisation organisé par l'association le 29 mars dernier ou encore la Foire aux greniers théâtralisée qui s'est déroulée le 4 mai à Verson.

Les 83 adhérents, dont l'âge va de 7 à 74 ans, ont pu suivre les cours encadrés par des intervenants professionnels tout au long de

l'année. Les comédiens étaient répartis en 6 groupes dont le cours d'improvisation. Les Bandanas, les Stetsons, les Bombes, les Borsalinos, et les Trilbys ont pu chacun monter une pièce qu'ils ont joué lors du Festival de Théâtre des Baladins de l'Odon les 20, 21 et 22 juin à la salle des trois Ormes à Verson.

Pour la suite, nous vous convions à l'assemblée générale qui aura lieu le 1^{er} juillet à la salle des anciens combattants à Verson, où il y aura d'ores et déjà la possibilité de s'inscrire pour l'année 2014/2015. De plus, toutes les inscriptions réalisées avant le 14 juillet 2014 bénéficient de 10 % de réduction sur la cotisation annuelle de référence. Vous êtes ainsi encouragés à vous inscrire avant cette date, afin de nous permettre de commencer à constituer les groupes. L'année précédente, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes d'inscription d'enfants, mais nous espérons pour l'année à venir ouvrir un nouveau créneau pour former ainsi un 7^{ème} groupe et donner la possibilité à de nouvelles personnes de venir découvrir et partager cette passion. Le théâtre se pratique dans la bonne humeur, il nous enrichit et nous ouvre aux autres. N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes intéressés, ou simplement curieux. Le prochain rendez-vous est pour la rentrée 2014, avec le Forum des associations où vous pourrez nous rencontrer.

En attendant, vous pouvez nous contacter par mail : lesbaladinsdelodon.verson@orange.fr.

Le bureau vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous en septembre.

L'HAMEÇON VERSONNAIS

UNE NOUVELLE SAISON
PLEINE DE PROMESSES

Mickaël Delaunay, président



Après une saison 2013 au démarrage difficile pour la pêche en raison de conditions météo plutôt fraîches, 2014 a démarré avec des températures douces et une rivière en ordre.

Encouragée par ses 487 adhérents de l'année passée, l'association a décidé pour cette nouvelle saison de proposer encore plus d'animations pour ses pêcheurs.

Ainsi, une visite des parcours de pêche a été organisée le 16 mars afin de permettre à tous ceux qui le désiraient de connaître tous les coins de pêche ainsi que les accès à la rivière.

Voici nos derniers rendez-vous :

- Le samedi 24 mai pour les pêcheurs de l'hameçon Versonnais (hors moucheurs) il y a eu une location d'un étang au val d'Aure.
- Le 31 mai, l'Hameçon Versonnais était présent au magasin Décathlon de Mondeville pour une animation pêche à la mouche.
- Le dimanche 22 juin, journée initiation aux étangs du val d'Aure pour les débutants mouche, leurre, appâts naturels, location de 2 étangs et participation de 5 € par demi-journée, sur inscription (10 places pour les moucheurs et 20 places pour les autres techniques par demi-journée).

Enfin, le partenariat avec les étangs du Val d'Aure et le moulin de Gémage continuent cette saison et permettent aux pêcheurs de l'association de bénéficier d'une réduction de 10 % et d'une participation de 5 euros de l'Hameçon Versonnais pour une journée de pêche.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à venir consulter notre site internet et à vous inscrire sur notre forum où les membres sont de plus en plus nombreux.

Contacts

Delaunay Mickaël (président)
Tél. : 06 15 40 17 06
www.hameconversonnais.com

vie associative

VERSON VIDEO : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013/2014

Gilbert Guerrier, président



L'Assemblée Générale de Verson-Vidéo s'est tenue le 25 avril 2014.

Le Président Patrick Bazin a accueilli Madame Marie-Hélène Brioul, adjointe à la Culture et à la Communication, représentant Monsieur le Maire de Verson. Nous les en remercions très vivement.

Patrick Bazin a présenté le bilan moral et le bilan d'activité de l'année 2013.

Les formations à la vidéo ont été assurées tant aux néophytes qu'à des plus aguerris. Verson-Vidéo propose des matériels et des logiciels performants et faciles d'utilisation. Une formation complémentaire peut aussi aider à mieux gérer ses propres logiciels à la maison. C'est l'occasion d'échanges de méthodes, de tuyaux, pour une activité qui reste souvent individuelle.

Au cours de cette année ont été réalisés des reportages pour les associations versonnaises, et Caen la mer ou pour des organisateurs de spectacles, compétitions sportives... Il remercie très vivement à cette occasion les vidéastes qui ont participé aux tournages, concentrés surtout en mai et juin. Il invite toutes les personnes qui souhaitent aider à ces tournages à le contacter, car c'est aussi l'occasion de voir d'un autre oeil la vidéo, de travailler en multi-caméras, de s'améliorer dans cette activité. Cela permettrait aussi de pouvoir répondre favorablement à plus de demandes des associations. Nous profitons de cette occasion pour vous conseiller de nous communiquer très tôt dans l'année vos créneaux de reportages, car il est difficile d'être partout en même temps et

les dernières demandes ne peuvent pas toujours être honorées...

Le Trésorier Philippe Touzeau a présenté le rapport financier, qui a été approuvé à l'unanimité.

Les recettes générées par les cotisations, les travaux à façon, les reportages, ont permis à Verson-Vidéo d'assurer la maintenance de l'ensemble des matériels.

En 2014, il sera nécessaire de renouveler (avant qu'ils ne disparaissent totalement du marché) des appareils qui permettent notamment de travailler des enregistrements sur d'anciens supports, afin de permettre à leurs auteurs de pouvoir sauvegarder des souvenirs qui leur sont très chers.

Le secrétaire Gilbert Guerrier a procédé au renouvellement des membres du bureau dont le mandat arrivait au terme des 3 ans.

Ont été réélus: Philippe Deslandes, René Jeanne et Philippe Leterrier.

Verson-Vidéo fêtera en 2014 ses 20 ans d'activité. Cela pourrait être l'occasion de réunir à l'automne ceux qui ont participé à cette belle réussite et montrer à tous un aperçu de leurs oeuvres. N'hésitez pas à nous contacter dès maintenant.

A vos caméscopes !

A très bientôt au labo vidéo.

Contacts

Patrick Bazin : bazinpat@aol.fr - 02 50 01 60 67
Philippe Touzeau : philvideo@clubinternet.fr ou
Gilbert Guerrier : gl.guerrier@wanadoo.fr

LES PETITS RATS DE L'ODON : GALA DE DANSE

Laura Bignet, présidente



et convivial aux élèves et aux spectateurs. 140 danseurs et danseuses sont montés sur scène et ont déambulé dans les coulisses. Le Centre de Congrès était donc l'endroit le plus approprié pour accueillir tous nos élèves, familles et amis pour offrir un spectacle chaleureux. En donnant deux représentations, nous avons permis à chacun d'inviter tous ses proches à venir voir le gala (capacité de l'amphithéâtre : 449 places assises).

C'est le 10^{ème} gala de danse de notre professeur de danse, Anne Marescal. Depuis janvier, Anne et ses élèves (petits et grands) travaillent dans la danse et la bonne humeur le spectacle de fin d'année. Pour marquer l'événement, les élèves ont donné deux représentations le dimanche 22 juin 2014 au Centre de Congrès de Caen à 14 h 30 et 17 h 00. Nous souhaitons vivement donner un espace confortable

Été 2014 : Stage de danse

Avant la rentrée et la reprise des cours de danse, nous proposerons un stage ouvert à tous les 25, 26 et 27 août 2014 à l'Espace Senghor à Verson. Si vous souhaitez découvrir les cours que nous dispensons ou profiter de vos vacances pour danser, deux cours vous seront proposés selon votre âge.

Les Horaires :

Cours pré-ados/ados : 17 h 30 - 19 h 00
Cours + 16 ans et adultes : 19 h 00 - 20 h 30
Tarif : 35 euros les 3 cours
Le stage sera assuré si un nombre suffisant d'élèves est enregistré (10 personnes min.).

Inscription par email :

lespetitsratsdelodon@gmail.com



vie associative

LES ARCHERS DE L'ODON

Priscilla Leroy, présidente



Pour la saison 2013-2014, les archers de l'odon comptent 73 licenciés. La proportion d'hommes est de 60 pour 13 femmes.

Ce sport attire tout âge, puisque sur les 73 licenciés, nous avons 34 adhérents de moins de 9 à 18 ans, et 39 archers de 18 à 80 ans.

Cette année, le club a organisé pour la deuxième fois son concours 3D, qui s'est déroulé fin septembre 2013, aux étangs de Cahagnes. Le tir 3D se passe en nature, les cibles sont des animaux de taille réelle en mousse. Ce concours a été une réussite, des archers de Bretagne, de Paris et de toute la Normandie étaient présents.

Les 30 novembre et 1^{er} décembre 2013, nous avons organisé notre concours annuel en salle, qui s'est déroulé au gymnase de Verson. Ce concours a réuni 85 archers. Ce concours a permis à quelques archers de monter sur la 1^{ère} marche du podium : Calvin Colombi, Christian Clercq, Alain Hamon...

Le club, comme chaque année, a participé au Téléthon.



Début janvier, c'était l'heure d'élire notre roi de l'année par le tir à l'oiseau.

Ce tir consiste à être le premier à « tuer » l'oiseau. Cet oiseau est à différentes distances, et le premier à tuer cette bête est nommé roi du club. Suite à ce tir, c'est le partage de la galette des rois, qui réunit

archers et famille, un moment très convivial. Pour cette année, notre roi est une reine, il s'agit de Lauralee Bayeux.

Les 1^{er} et 2 mars 2014, s'est déroulé le concours promotionnel du Calvados. Ce concours est exclusivement réservé aux débutants de l'année. C'est le 1^{er} concours officiel d'un archer débutant. Nous avons reçu près de 120 archers pour ce concours. Verson a obtenu 7 podiums.

Le 2 mars a eu lieu le championnat du Calvados par équipe. Ce concours réunit les équipes de clubs dans 3 catégories d'armes les arcs classiques, les arcs à poulies et les arcs nus. Verson a présenté une équipe en arcs classiques qui finit 10^{ème} et une en arcs nus qui finit 2^{ème}.

Le 25 mai a eu lieu notre concours extérieur. Les distances pour les plus jeunes étaient de 20 m, et de 50 m à 70 m pour les adultes.

Outre ces événements, quelques archers se sont démarqués :

Claude Henri en discipline 3D a battu le record de Normandie, et cet archer est qualifié pour le championnat de France 3D. En tir nature, ce même archer est, dans sa catégorie, également champion du Calvados et de Normandie. **Alain Hamon** est champion du Calvados et troisième pour le championnat de Normandie, et **Eric Bayeux**, est champion du Calvados. Bravo à tous ces archers.



LES FILS CROISÉS

Paule Binet, présidente

Janine Potin, notre professeur de broderie et dentelles aux fuseaux fera valoir ses droits à la retraite en juin 2015. Aussi, profitons de cette dernière année d'enseignement pour parfaire notre apprentissage. Profitons de la compétence et des qualités relationnelles de Janine. Une grande exposition sera organisée à Bayeux en 2015 pour clore sa carrière. Les adhérentes fidèles depuis le début ont enrichi leur savoir-faire et leur créativité. Pour preuve cette année, une adhérente (Aneth), assistée de Janine a réalisé une oeuvre en 3D, en dentelles aux fuseaux avec du crin de cheval. Cette réalisation a été exposée au musée de la Villa Montebello à Trouville-sur-Mer, à l'occasion de l'exposition « Atout crin » et a fait l'objet d'un article relevé dans la revue : « mains et merveilles » de mars 2014. Félicitations à Annette. Venez nous rejoindre, les cours se déroulent le jeudi (sauf vacances scolaires) entre 17 h et 19 h 30 à l'Espace Senghor.

Reprise des cours :
le jeudi 18 septembre 2014.



Contacts

Janine Potin : 06 76 17 00 46
Paule Binet : 02 31 26 85 54


DON DU SANG
LUNDI 29 SEPTEMBRE
DE 17 H À 20 H
Salle des 3 Ormes

vie associative

TENNIS DE TABLE

Yann Binet, président



LES CHAMPIONNATS DE FRANCE SOURIENT ENCORE AU TT VERSON

Le TT Verson est encore en train de vivre une année exceptionnelle en termes de résultats sportifs. L'an dernier déjà, les versonnais avaient brillé lors des championnats de France qui s'étaient déroulés à Bar-le-Duc (55). En effet, les protégés du président Yann Binet avaient ramené 2 titres nationaux. Charly Georges avait d'abord remporté le titre en individuel Senior. Ce dernier, en double avec son président, avait également remporté le titre national. Enfin, l'équipe composée de Charly Georges et Yann Binet avait terminé 3^{ème} de la coupe de France.

Cette année, fraîchement rentrés des championnats de France qui avaient lieu à Brest (29), les joueurs de Verson ont de nouveau montré de belles choses et glané 2 titres.

Commençons par l'exploit de Charly Georges qui a su conserver son titre en individuel Senior. L'exploit est d'autant plus fort que

Charly a été malade une bonne partie du week-end et n'a que très peu dormi. De mémoire, ce n'est que la 2^{ème} ou 3^{ème} fois qu'un pongiste parvient à conserver son titre dans cette catégorie.

En finale, le versonnais a largement dominé son adversaire 3 sets à 0.

Verson brille en individuel mais brille aussi par équipe. Et le trio composé de Manuel Defresnes, Charly Georges et Yann Binet s'est offert cette année, et pour la première fois dans l'histoire du club, la coupe nationale. Un exploit collectif inattendu qui aura boosté les versonnais tout au long de ce superbe week-end. Enfin, notons la belle « perf' » d'Emilie David, seule féminine engagée pour Verson, qui a pris la 4^{ème} place des championnats chez les dames.

Au-delà de ces excellents résultats nationaux, le TTV n'est pas en reste au niveau départemental avec ses 2 équipes engagées respectivement en D1 et D2. En effet, à 2

journées du terme des championnats, les 2 équipes sont en tête de leurs championnats. D'ailleurs, le TTV a accueilli le 14 juin les phases finales de ces championnats, qui regroupent les meilleures équipes sur l'année écoulée.

Côté jeunes, Verson a aussi répondu présent en alignant pas moins de 11 joueurs sur les 3 catégories représentées sur les championnats « Jeunes ». 4 tours ont d'ores et déjà eu lieu et 3 titres étaient décernés à chaque tour (benjamins, minimes, cadets). Sur 12 titres donc, le TTV en a remporté 8 avant le 5^{ème} et dernier tour à Moul le 17 mai dernier.

Dans le même cadre que les finales départementales Senior, les 3 ou 4 meilleurs joueurs de leurs catégories se sont retrouvés aussi à Verson le 14 juin pour disputer des phases finales. Une douzaine de joueurs du Calvados était attendue et Verson a représenté à elle seule 6 ou 7 joueurs. Preuve s'il en est que le TTV se porte bien à tous les échelons et dans toutes les catégories.

Le TT Verson rappelle par ailleurs que tous les nouveaux joueurs sont bienvenus. 2 créneaux horaires sont disponibles. Les adultes peuvent venir pratiquer en loisirs ou en compétition tous les jeudis soir de 20 h 30 à 22 h 30. Pour les jeunes, les entraînements loisirs et compétitions se déroulent le samedi matin de 10 h à 12 h dans la nouvelle salle qui se trouve dans l'extension du gymnase de Verson.

Le TT Verson en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble de ses partenaires qui œuvre largement aux si bons résultats sportifs du club. Le club remercie également la ville de Verson qui participe pleinement au bon fonctionnement du club.

CLUB HANDBALL VERSON

Bruno Rallo



Le club de handball de Verson et tout particulièrement ses anciens coéquipiers rendent hommage à Nathan.

Les catégories concernées sont : - 18 ans garçons (1996, 1997 et 1998) avec 7 joueurs par équipe ; pas de dribble et pas de contact. Malgré une météo un peu timide, le tournoi s'est déroulé dans une bonne ambiance, avec une pause déjeuner commune synonyme de convivialité.

Pour la deuxième année consécutive, c'est une équipe de Verson qui a remporté le trophée.

L'ensemble des recettes de la manifestation sera reversé à l'association Charlotte Mathieu Adam (lutte pour la justice contre les chauffards alcoolisés).

Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés à faire de cette manifestation une réussite, la Municipalité pour la mise à disposition des terrains de football, les conseils général et régional, ainsi que nos partenaires pour les lots, le Comité du Calvados et la Ligue de Normandie de Handball pour leur aide logistique.

vie associative

LES SCULPTEURS DE L'ODON

L'ARCHE DE NOÉ S'EST POSÉE À VERSON EN MAI



Les animaux étaient à l'honneur de l'exposition annuelle des sculpteurs de l'Odon qui s'est déroulée du 21 au 31 mai à l'Espace Senghor. Comme nous vous l'avions annoncé dans le Reflets de décembre, la thématique choisie pour cette exposition était l'arche de Noé. Pas le péplum Noé de Darren Aronofsky avec Russel Crowe dans le rôle titre de ce film sorti début avril, non non, mais une foultitude de sculptures issues de l'imagination des membres de l'association. Le tout était mis en scène avec humour autour d'un décor qui répondait à la question que tout le monde se pose : l'arche de Noé pourrait-elle voguer ? A n'en pas douter la réponse est oui si l'on

en croit les mines réjouies des spectateurs lors du vernissage. Il faut dire que les sculpteurs avaient de solides partenaires pour faire naviguer les visiteurs au pays du splendide. Le club photo de Verson a eu la gentillesse de photographier quelques pièces exposées pour donner un autre regard sur les œuvres. L'école de musique Lamido a, quant à elle, accompagné de son talent celui des sculpteurs pour plonger les visiteurs dans un monde animalier empreint d'une grande harmonie. Nous souhaitons ici remercier vivement ces deux associations pour leur collaboration. C'est cela aussi l'art, savoir conjuguer les talents.

Nous vous rappelons aussi que vous pouvez bien sûr nous rendre visite si le cœur vous en dit, le mardi soir à notre atelier ou satisfaire votre curiosité à notre égard, trouver des informations utiles, en consultant notre blog : <http://sculpteursdelodon.blogspot.fr> Photos, vie de l'association, coups de cœur... pour un petit voyage en terre, pierre, bois, bronze... et en compagnie de la joyeuse équipe des sculpteurs. N'hésitez pas à aller y faire un petit tour via un petit clic Nous vous souhaitons à tous un très bel été.

VERSONNAIS INSOLITE

Cette nouvelle rubrique a pour but de mettre en avant les talents cachés des versonnais.

Dans cette édition de « Reflets », nous vous proposons de découvrir le portrait d'une créatrice, spécialisée en céramique : **Annick Pougeoise**.

En 2008, suite à une reconversion professionnelle, cette versonnaise intègre l'école d'arts appliqués Duperté à Paris. Elle décide ensuite d'installer son atelier à Verson : « **artair-e céramique** » est né.

Depuis 2009, Annick Pougeoise travaille avec les grès noirs et la porcelaine, elle les décline à travers de très belles collections d'objets décoratifs.

Avec une douzaine d'expositions par an, elle présente ses créations céramiques au public. Le 4 avril dernier, elle a ouvert son atelier aux visiteurs dans le cadre de journées européennes des métiers d'arts.



Contacts
Atelier "artair-e céramique"
5, chemin Hays à Verson
akpougeoise@free.fr
<http://artairceramique.wordpress.com>

JUMELAGE DE L'ODON

RENCONTRE À HAMBÜHREN
du jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin 2014

Nos amis de Buk en Pologne et nous mêmes avons été accueillis très chaleureusement par nos correspondants de Hambühren le jeudi matin ; les choses avaient été extrêmement bien préparées puisque le beau temps et le soleil étaient au rendez-vous.

La journée du vendredi a été consacrée à la visite du château de Bückeburg - joyau de la Renaissance - suivie sur le même site de démonstrations équestres à l'école princière d'équitation, unique en Allemagne et l'une des plus prestigieuses d'Europe.

Le repas dansant a été précédé d'une démonstration de danses par les élèves de l'école de danse Krüger de Celle. Lors de cette soirée, les jeunes participants du comité français ont pu établir des relations amicales avec leur homologues allemands et polonais.



Le samedi, chacune des familles qui recevait a pu faire découvrir à ses hôtes une particularité de la région de Hambühren.

Pour l'année prochaine, nous sommes à la recherche de nouvelles familles pouvant accueillir des hôtes allemands ou polonais avec leurs enfants qui ont découvert l'aspect très convivial de ces rencontres et qui souhaitent se joindre à nous.

N'oubliez pas de noter sur vos calendriers nos prochaines manifestations à venir :

- samedi midi 27 septembre repas « gigot à la ficelle » à Tourville-sur-Odon
- samedi 14 mars 2015 soirée choucroute à la salle de Tourville-sur-Odon

Nous serons très heureux de vous accueillir.

Contacts
Martial Mansion : 02 31 80 57 22
Jacques Letourneur : 02 31 26 89 71
Courriel : jumelage.de.lodon@free.fr
Site : <http://jumelage.de.lodon.free.fr/>

état civil

NAISSANCES

- Duane CHEVALLIER MARIE né le 9 décembre 2013 à Caen
- Mathis WYPYCH né le 10 décembre 2013 à Caen
- Jules LEVAVASSEUR né le 1^{er} janvier 2014 à Caen
- Hortense GUÉRIN née le 09 février 2014 à Caen
- Victor MORDANT né le 23 février 2014 à Caen
- Tino DURAND né le 06 mai 2014 à Caen
- Martin ALLENBACH né le 10 mai 2014 à Caen
- Louka COLLARD né le 26 mai 2014 à Caen
- Nathanaël FERNETTE né le 27 mai 2014 à Caen

MARIAGES

- Laurent LAFORGE et Virginie DUBU le 15 février 2014
- Julien GUITTON et Sophie POULARD le 15 février 2014
- Yonec MOREL et Peggy MOULIN le 31 mai 2014
- Vincent Wypych et Floraine YBERT le 14 juin 2014
- David HUBERT et Marion DEBAR le 21 juin 2014

DÉCÈS

- Georgette MARIE veuve DURAND Le 21 décembre 2013 à Caen
- André ROULANT Le 08 janvier 2014 à Caen
- Marie-Louise POUSSET veuve ROBERT Le 18 janvier 2014 à Verson
- Ellène MONTAGÜ veuve VAN PÉE Le 23 janvier 2014 à Verson
- Odette CINGAL veuve VRARD Le 31 janvier 2014 à Verson
- Jean-Pierre DONDEL Le 04 mars 2014 à Caen
- Eric PACARY Le 06 mars 2014 à Caen
- Odile COURTEILLE veuve QUENTIN Le 06 avril 2014 à Verson
- Simone JACOB épouse LOGEROT Le 10 avril 2014 à Caen
- Jacqueline GONDOUIN veuve DESFONTAINE Le 14 avril 2014 à Caen
- Albert BEAUPLÉ Le 21 avril 2014 à Grainville-sur-Odon
- Roger MAHIEUX Le 21 avril 2014 à Verson
- Jacques CHAMPION Le 22 avril 2014 à Verson
- Cécile JAMES veuve HELPIQUET Le 07 mai 2014 à Caen
- Charlotte PORET veuve THOUROUDE Le 14 mai 2014 à Caen
- Jean-Claude LE COUSTOUR Le 14 mai 2014 à Hérouville-Saint-Clair
- Gérard MAUVIOT Le 20 mai 2014 à Caen
- Jean-Marie HEBERT Le 28 mai 2014 à Hérouville-Saint-Clair
- Raymonde LE LIEVRE, veuve FURON Le 19 juin 2014 à Verson

CAEN LA MER À VOTRE SERVICE

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune de Verson a intégré la communauté d'agglomération Caen la mer. En tant que versonnais, vous bénéficiez de nombreux services mis à votre disposition :

- 1 réseau de transport en commun : Twisto. 2 lignes desservent Verson : la ligne 22 et la ligne BV9
- 6 établissements sportifs dont 4 piscines (Chemin vert, Grâce de Dieu, Hérouville St Clair mais aussi le nouveau stade nautique), 1 patinoire (Caen), 1 golf (Biéville-Beuville)
- 2 cinémas d'art et essai : le Café des images à Hérouville St Clair et le cinéma Lux à Caen
- 2 théâtres : l'Espace Jean Vilar à Iffs et le théâtre du Champ exquis à Blainville-sur-Orne
- Le conservatoire de Caen (tarif réduit pour les élèves de la communauté d'agglomération Caen la mer)
- l'orchestre de Caen
- l'école de musique Lamido
- 10 bibliothèques
- 6 déchèteries : Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Mouden, Ouistreham

Plus d'informations : Tél. : 02.31.39.40.00 - www.caenlamer.fr



formalités administratives

PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES

Délai de délivrance : de 10 jours à 1 mois selon les périodes.

Pièces à fournir :

- > 1 justificatif de domicile (original)
 - facture récente d'eau, d'électricité, gaz, téléphone
 - ou certificat d'imposition ou de non imposition
 - ou quittance d'assurance pour le logement ou titre de propriété ou contrat de location.
- > 1 pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire)
- > 2 photos d'identité 35 x 45 mm récentes, identiques, avec un fond clair, expression neutre, sans lunettes.
- > timbres fiscaux :
 - 86 € pour une personne majeure
 - 42 € pour une personne âgée de plus de 15 ans et de moins de 18 ans
 - 17 € pour une personne mineure de moins de 15 ans.

Cas d'une demande concernant un mineur :

- > le livret de famille
- > si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur + justificatif de domicile et pièce d'identité du 2^{ème} parent si résidence alternée
- > pièce d'identité du parent qui accompagne le mineur.

Dans certains cas :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance), si pas de carte d'identité ou de passeport en cours de validité ou périmé depuis plus de 2 ans
- 1 justificatif de nationalité française
- déclaration de perte ou de vol.

Les horaires de délivrance du passeport biométrique sur rendez-vous uniquement :

Lundi/mardi/jeudi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00
Mercredi : 13 h 30 - 17 h 00
Vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 18 h 00

Durée de validité pour le passeport biométrique :

- 10 ans pour un adulte
- 5 ans pour un mineur

Durée de validité de la carte nationale d'identité :

- 15 ans pour un adulte
- 10 ans pour un mineur

SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis une circulaire interministérielle du 20/11/2012, « un mineur français pourra franchir les frontières sans autorisation de sortie du territoire, muni de son seul passeport ou avec une carte nationale d'identité en cours de validité ». Toutefois, le gouvernement risque de rétablir cette démarche.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Délai de délivrance : environ 3 à 4 semaines (peut varier selon les périodes).

Venir personnellement en mairie avec :

- une preuve d'identité (carte d'identité, passeport ou permis de conduire)
- le livret de famille
- un justificatif de domicile (original) de moins de 4 mois (facture d'électricité, téléphone...)
- 2 photos d'identité 35 X 45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre (sans lunettes)
- l'ancienne carte nationale d'identité : en cas d'impossibilité de présenter l'ancienne carte (perte ou vol), un timbre fiscal de 25 euros est à fournir.

Dans certains cas :

en cas d'une première demande ou si l'ancienne carte nationale d'identité est périmée depuis plus de 2 ans :

- extrait d'acte de naissance avec filiation de moins de 3 mois (à demander à la commune du lieu de naissance).

et en plus pour une personne mineure :

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère) :

- Si les parents ne sont pas mariés, fournir un justificatif de domicile aux deux noms.
- Si les parents sont séparés ou divorcés : dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur, pièce d'identité et justificatif de domicile du 2^{ème} parent en cas de résidence alternée.

QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Règles de citoyenneté extraites de l'arrêté préfectoral daté du 21 novembre 2008 :

Article 5 : "Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses ou les scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h".

Article 6 : "Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)".

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Pendant les vacances estivales, beaucoup sont inquiets de quitter leur domicile et craignent d'être victimes d'une infraction ou d'un cambriolage. La police municipale propose aux particuliers d'assurer la surveillance de leur domicile pendant toute la durée de leur absence. Vous pouvez donc vous adresser en mairie muni des renseignements suivants :

- votre nom, l'adresse de votre domicile,
- les dates de votre départ et de votre retour de vacances,
- un numéro de téléphone où l'on peut vous joindre (ou celui d'un voisin),
- éventuellement, les particularités de votre domicile.

Les numéros utiles : Police municipale : 02 31 71 22 00
Gendarmerie d'Evreux : 02 31 08 35 53

TOUS LES JEUDIS : MARCHÉ À VERSON

Le jeudi de 8 h 30 à 13 h 30, un marché est mis en place à Verson. Une quinzaine de commerçants ambulants est là pour vous faire découvrir leurs produits. Qualité et convivialité assurées.

point de vue

MAJORITÉ : "Ensemble conjuguous Verson"

L'action à l'ordre du jour

L'équipe « Ensemble conjuguous Verson » aborde avec enthousiasme et dynamisme le présent et le futur. Qui dit équipe renouvelée dit partage de connaissances et échanges d'expériences entre anciens et nouveaux.

Sous l'égide des élus expérimentés, les nouveaux ont visité les bâtiments du patrimoine communal ainsi que le chantier de l'éco-quartier, se sont approprié le fonctionnement des commissions, ont découvert les réalités de terrains et rencontré le personnel de la commune et un certain nombre de partenaires de l'action municipale, etc... Autant de préalables à l'action et l'efficacité qui sont et resteront l'objectif de l'ensemble de l'équipe pour la durée du mandat. Sans perdre de temps après les élections, les commissions municipales ont été constituées. Outre les commissions municipales, les représentants versonnais ont été désignés au sein des instances de Caen la mer et au sein des organismes associés, pour mettre en œuvre l'ensemble des projets de la commune et être des acteurs responsables, concernés et impliqués dans l'action intercommunale.

Comme vous le montre le contenu de ce numéro de Reflets, un certain nombre d'actions se sont enclenchées en cette fin de premier semestre. Petit résumé :

L'étude de la modernisation du site internet versonnais : L'objectif est de vous proposer un site plus moderne, plus convivial, vous apportant une offre de service plus large et adaptée au plus près de vos besoins (par exemple nouveaux paiement en ligne, demandes de documents administratifs, etc...) Le réajustement des rythmes scolaires. Suite à la mise en œuvre de la réforme à la rentrée 2013, et au regard d'une première année de fonctionnement, quelques aménagements ont été arrêtés.

La programmation culturelle : Le programme du second semestre 2014 est désormais arrêté. Les événements pour 2015, année qui sera marquée par le 20^{ème} anniversaire de l'espace Senghor, font désormais l'objet de réflexions au regard des nombreuses propositions existantes toutes plus alléchantes les unes que les autres.

L'éco-quartier : le chantier avance, les premières constructions de bâtiments vont débiter cet été, les premiers habitants étant attendus pour fin 2015.

Par ailleurs, l'équipe se projette déjà dans les futurs projets, notamment :

L'installation d'un espace multisports en accès libre pour les jeunes est en cours d'examen. Sa mise en œuvre est prévue en 2015, voire plus vite si c'est possible.

Les études concernant la réhabilitation des anciens ateliers localisés à proximité de l'église vont reprendre dès cet automne.

L'efficacité de l'équipe municipale se mesure aussi à sa capacité à innover, à anticiper les problématiques, à préparer l'avenir.

Comme vous le voyez, les premiers éléments de notre programme prennent forme. .

Au-delà de nos rencontres informelles dans la vie de tous les jours, chez les commerçants versonnais, lors des manifestations de la commune ou tout simplement dans la rue, qui nous permettent de recueillir vos observations, vos suggestions, nous vous proposerons au cours de notre mandat des moments d'échanges sur notre action et sur les perspectives de Verson.

OPPOSITION

"Verson Solidarité et Progrès"

Le droit d'expression des élus de l'opposition est reconnu par les dispositions de l'Article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). En application de cette disposition, ces derniers croient devoir appeler l'attention sur ce qui suit :

La liste Verson Solidarité et Progrès s'est présentée aux suffrages des versonnais pour répondre à une forte demande d'une liste alternative. Elle s'est ainsi constituée, porteuse d'un projet et dans une volonté de démarche participative.

Dans notre esprit, la réponse à cette demande s'est inscrite dans la perspective de créer un débat d'idées à l'occasion de la campagne électorale des municipales et ne saurait s'analyser comme l'expression d'une opposition de principe, idée singulièrement stérile.

Constituée sur ces bases, la liste établie en un peu moins d'une semaine a su relever les défis de la nécessaire cohésion des différents membres de l'équipe et l'efficacité dans l'action : la détermination et l'engagement de l'équipe a démontré sa capacité à prendre en charge la gestion de la commune.

Malgré une présence pendant une trop courte période, elle a recueilli 1/ 3 des suffrages exprimés et a permis ainsi l'élection de Véronique Tomas, tête de liste, Juan Familiar, Catherine Gautier, et Philippe Touzeau.

Lors des séances d'installation du Conseil, nous avons tous les quatre relayé la forte demande initiale :

1. en nous inscrivant dans toutes les Commissions municipales :

- Culture et Communication, Numérique et Prévention des Risques : **Véronique Tomas**
- Patrimoine Bâti, Urbanisme, Action Sociale et Solidarité : **Juan Familiar**
- Vie Quotidienne, Cadre de Vie, Éducation-Enfance : **Catherine Gautier**
- Voirie et réseaux, Sport et Animation Jeunesse : **Philippe Touzeau**

2. en prenant notre place comme délégués :

- Au CCAS : **Juan Familiar**
- A la Commission d'Appel d'Offres : **Juan Familiar**, Titulaire, **Véronique Tomas**, suppléante
- A l'Association Mosaïque : **Philippe Touzeau**

3. en proposant des candidatures dans les Commissions de nos co-listiers non élu(e)s mais dont les compétences et la disponibilité peuvent concourir au débat d'idées et à l'efficacité.

Pour toutes ces raisons, nous, élus de la liste Solidarité et Progrès et tous ceux qui nous soutiennent, souhaitons une acceptation de ces candidatures par le Maire dans les prochaines semaines.

Mais au delà de ces initiatives constatables, et afin de faciliter l'exercice de notre mandat dans l'intérêt des versonnais, une organisation à l'initiative des membres de notre liste et de nos sympathisants a été mise en place.

Elle entend agir dans la perspective d'un service à la population ; elle s'inscrit dans le cadre de deux thèmes principaux, vecteurs de tous les autres retenus au programme de la liste, et qui ont trait à la gouvernance et à la démocratie locale, à savoir :

- donner la parole aux versonnais sur les grands sujets
- mobiliser un réseau d'élus et de volontaires pour répondre aux attentes

Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour vous rendre compte régulièrement du contenu de notre action.

Utile

MAIRIE - 02 31 71 22 00

lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h

mercredi : fermé le matin / 13 h 30 - 17 h

vendredi : 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h

www.ville-verson.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

02 31 26 44 80

La bibliothèque cet été

Du 7 juillet au 1^{er} août inclus

Mercredi et vendredi :

9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

Du 2 au 19 août : fermeture annuelle

Du 20 août au 7 septembre

Mercredi et vendredi :

9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h 30

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

Toutes les salles communales en location sont gérées par l'Association **Mosaïque** (Association pour la Gestion et l'Animation Culturelle, Sportive et de Loisirs de Verson), située à l'Espace Senghor (rue de Hambühren).

Renseignements par téléphone

(02 31 26 24 84) ou **sur place** :

le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

CAEN LA MER

02 31 39 40 00

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi :

8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 16 h 30

www.caenlamer.fr

Utile

CELLULE-EMPLOI

06 30 58 11 98

Espace Senghor - lundi et vendredi :

8 h 30 - 12 h

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

06 33 23 22 88

horaires d'hiver

du 2 novembre au 30 avril

lundi : 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

mercredi et vendredi : 14 h - 17 h

samedi : 9 h - 12 h / 14 h - 17 h

horaires d'été

du 2 mai au 31 octobre

lundi : 10 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

mercredi : 13 h 30 - 17 h 30

vendredi : 13 h 30 - 18 h

samedi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h